

COUPE DU MONDE MILITAIRE DE FOOTBALL

Exploite authentique des Verts

■ La sélection nationale de football a offert à l'Algérie l'unique médaille d'or aux 5^{es} Jeux militaires qui se sont achevés hier au Brésil, à la faveur de sa victoire sur l'Egypte (1-0)

■ Les autres médailles ont été l'œuvre des athlètes, des boxeurs et de l'équipe nationale de judo. Au total 6 médailles, dont 2 d'argent et 3 de bronze.

LIRE L'ARTICLE DE M. SLIMANE EN PAGE 27



PHOTO : DR

ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE L'ALGÉRIE PAR LE CNT

LES ÉTATS-UNIS TOURNENT LA PAGE

● Une source de l'ambassade des Etats-Unis à Alger a tenu, hier, à préciser que Washington «reconnait l'adhésion de l'Algérie aux résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité»

● La Maison-Blanche ne perd pas également de vue que «le gouvernement algérien a affirmé à maintes reprises sa stricte adhésion aux résolutions concernant le conflit libyen».

LIRE L'ARTICLE DE ZINE CHERFAOUI EN PAGE 4

IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE LE RÊVE EUROPÉEN COÛTE CHER À LA FRANCE



PHOTO : APF

Expulser ou apporter une aide au retour volontaire des migrants illégaux revient six fois moins cher que de les garder sur le territoire français. Environ 15% du déficit

de toute l'immigration, plus de 30 milliards d'euros, sont imputables à l'immigration irrégulière.

(SUITE PAGES 2 ET 3) N. BENOURET

Été 2011 VACANCES À BÉJAÏA
*Tighremt ou
la beauté à l'état
sauvage*

■ Cet été, vous avez envie de nature, de mer et de soleil ? Découvrez un rivage calme et familial : offrez-vous de bonnes vacances à Tighremt.

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT DE LA PAGE 13 À 17

RENAULT PROLONGE
LES JOURS CLIM



SYMBOL À PARTIR DE **937 000 DA***
CLIMATISATION OFFERTE INCLUSE
SOIT UNE REMISE DE 105 000 DA



www.renault.dz

2
ANS DE GARANTIE

Taxe véhicules neufs incluse

(*) PRIX EN TTC

Showroom El Biar : 021 92 23 39 / Succursale Oued Smar : 021 51 37 33 à 37

OFFRE VALABLE DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÉRIE



PUBLICITÉ

IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Le rêve européen coûte cher à la France

- La France compte aujourd'hui pas moins de 10 000 élèves sans papiers dont la scolarisation revient à près de 57 millions d'euros
- Le nombre d'étudiants en situation irrégulière s'élève à 5800 pour un coût avoisinant les 55 millions d'euros.

Suite de la page 1

C'est la conclusion à laquelle a abouti l'expert international sur l'Afrique et les migrations, Jean-Paul Gourévitch, au terme de sa récente étude, où est décrié le « prix de revient » de l'obsession du rêve européen. L'embauche de migrants irréguliers est, d'emblée, l'un des meilleurs indicateurs des retombées de la présence étrangère illégale dans l'Hexagone, fait observer l'auteur. Ainsi, est-il indiqué dans cette étude dont *El Watan* a été destinataire d'une copie, 5% des 70 000 entreprises, contrôlées en 2010, utilisent une main-d'œuvre étrangère sans titre de travail pour un coût total s'élevant à 1,7 milliard d'euros. Allant dans le détail, cet expert, qui a à son actif plusieurs ouvrages consacrés à l'Afrique et aux aspects sociaux et économiques de l'immigration en France, estime les pertes générées à 1 milliard en termes de cotisations sociales pour emploi d'étrangers sans titre, 609,6 millions de manque à gagner dû au travail illégal d'étrangers sans titre, 40 millions de coût supporté par l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et l'emploi d'étrangers sans titre (Ocrist), 6,3 millions en termes d'interpellations et 5,9 millions pour les contributions non recouvrées par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) pour emploi d'étrangers sans titre. Pour mieux sensibiliser les politiques sur l'im-



pect de l'immigration illégale sur l'économie française, M. Gourévitch mettra en exergue les dépenses publiques induites par la prise médicale des migrants irréguliers, considérant,

à ce titre, l'aide médicale de l'Etat (AME) comme étant une exception à l'échelle européenne, car aux étrangers en situation irrégulière, elle consacre les mêmes droits que les titulaires de la Couverture maladie universelle (CMU). En 2010, fait-il savoir, l'AME était de l'ordre de plus de 620 millions d'euros sur les 662 millions représentant le coût global des soins de santé, dont ont pu bénéficier les migrants irréguliers vivants sur le territoire français. Pour

Des étudiants de diverses origines dans une université française
PHOTO : D. R.

la même étude, l'accent est en outre mis sur la scolarisation des élèves et étudiants en situation irrégulière. En la matière, la France compte aujourd'hui pas moins de 10 000 élèves sans papiers (4800 en maternelle ou en élémentaire, 4300 au collège et 900 au lycée) dont la scolarisation revient à près de 57 millions d'euros. Le nombre d'étudiants en situation irrégulière s'élève, quant à lui, à 5800 pour un coût avoisinant les 55 millions d'euros. N. B.

Un quart des demandes d'asile sont acceptées

Selon le rapport de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) du 9 avril 2010, le nombre de demandeurs d'asile s'est élevé en 2009 à 47 686, en progression de 12% par rapport à 2008. Un quart des demandeurs d'asile ont été acceptés en 2009 : 10 373 personnes. Le taux global d'admission des mineurs isolés est, lui, de 42,7%. Les demandeurs d'asile viennent principalement du Kosovo, du Sri Lanka, d'Arménie, de la République démocratique du Congo, de la Russie et de la Turquie. Les taux d'admission les plus élevés sont ceux des ressortissants d'Irak (82%), de Somalie (76%) et d'Erythrée (70%). Selon l'Ofpra, l'année 2009 confirme que la demande d'asile a pris, depuis un an, une tendance vers la hausse et aucun élément, à ce jour, ne laisse présager une baisse des flux durant les années à venir. De leur côté, des ONG internationales de défense des droits des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, telles que la Cimade et Migreurop, font état de 9000 demandeurs d'asile nationaux sur plus de 300 000 sans-papiers algériens actuels en France. Ces demandes sont pour la plupart motivées par la contrainte sécuritaire, politique et d'atteintes aux droits de l'homme à laquelle vient se greffer l'homophobie, la toute nouvelle et insolite «tendance». N. B.

Les demandes d'asile d'Algériens en hausse

De 2007 à 2008, 6478 Algériens, ayant demandé l'asile dans les pays industrialisés, ont été recensés par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) sur un total de 739 986 demandeurs issus du monde entier et en attente d'une décision. C'est ce qu'avait déclaré Pablo Mateu, l'ex-délégué général de l'organisation onusienne en

Algérie, dans une déclaration à *El Watan*. Selon lui, le nombre de demandeurs d'asile algériens est en nette évolution. Les statistiques de 2007 et 2008 illustrent ce constat peu reluisant pour un pays dont les gouvernements ont cessé de vanter les mérites de leurs politiques économique et sociale. En effet, de 2888 enregistrés par le HCR en 2007, le nombre

d'Algériens candidats à l'exil dans les pays riches est passé, une année plus tard, à 3590, soit 0,9 et 1% de toutes les demandes dénombrées dans les pays en question. Ce bond de 24% de 2007 à 2008 montre à quel point la situation socioéconomique du pays est devenue insoutenable pour de nombreux Algériens, de l'homme de la rue à l'élite. N. B.

MOINS D'ALGÉRIENS DANS LES GRANDES ÉCOLES FRANÇAISES

20 000 étudiants, 300 enseignants et près de 47 chercheurs au CNRS

- Actuellement, les Algériens ont carrément disparu des bancs des grandes écoles françaises, polytechniques et travaux publics. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ils représentaient la plus forte communauté estudiantine en France.



L'école polytechnique de Palaiseau (Essonne) France
PHOTO : B. R.

Contrairement à ce qui se dit aussi bien en Algérie que de l'autre côté de la rive, la tendance du nombre d'intellectuels algériens établis en France est en baisse. Actuellement, les universités de l'Hexagone comptent de moins en moins d'étudiants et d'enseignants nationaux soit, respectivement, à peine 20 000 et 300. Interrogé lors de son récent passage à Annaba, où il avait participé à un colloque international sur les rapports euromaghébins, Aïssa Kadri, professeur à l'université Paris VIII, estime qu'il s'agit tout simplement d'une déterritorialisation de l'action intellectuelle. Car actuellement, les Algériens ont carrément disparu des bancs des grandes écoles françaises, polytechniques et travaux publics. Pourtant, tient-il à souligner, il n'y a pas si longtemps, les nationaux représentaient la plus forte communauté estudiantine

en France. Aujourd'hui, ce sont nos voisins marocains qui sont mieux acceptés. La même tendance à la baisse, des intellectuels algériens établis en France, est également relevée au niveau du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui ne compte que 17 directeurs et entre 30 à 40 chargés de recherches de nationalité algérienne sur un effectif total de 26 103 chercheurs, toutes nationalités confondues, dont 1775 étrangers, alors que certaines statistiques orientées les évaluaient à plus d'un millier. A ce propos, le sociologue, qui est également codirecteur de l'institut Maghreb-Europe de l'université Paris VIII, a tenu à préciser que c'est dans les seuls secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique que cette dernière (la nationalité algérienne) pouvait être gardée. Notre interlocuteur, dont beaucoup

de travaux de recherches ont traité de la question migratoire, parle, par ailleurs, de 2000 médecins algériens en exercice dans l'Hexagone. A partir de Annaba, Aïssa Kadri a également lancé un appel à l'adresse de l'UE, la France en particulier, à l'effet de revoir sa politique migratoire qualifiée d'abusivement répressive, car comparativement aux précédentes générations, ont émergé de nouvelles formes de migrations dont les causes et les raisons ne sont pas essentiellement d'ordre économique. La nature de l'immigration a changé. En effet, l'objectif des migrants n'est plus le même. Le migrant d'aujourd'hui a d'autres objectifs. Il ne s'agit plus pour lui d'espérer s'établir durablement dans le pays d'accueil, mais tente de donner sens à sa vie, cherche la liberté, explique l'universitaire. Pour étayer ses dires, M. Kadri se réfèrera aux

femmes migrantes, en quête de liberté : 30% d'Algériennes migrantes partent dans le cadre du regroupement familial contre plus de 50% qui migrent seules. Les Européens, surtout les Français, sont dans une phase où ils ne sont plus en mesure d'accepter le migrant, d'aller vers lui, de lui souhaiter la bienvenue. Certes, la crise économique et sociale prolongée a sérieusement entamé leur capacité d'ouverture. Toutefois, conclut l'illustrateur professeur Aïssa Kadri, aujourd'hui, le discours européen de la répression n'est plus audible, car il apparaît déconnecté de la nature actuelle de l'immigration. La donne s'est modifiée : les sociétés du sud de la Méditerranée veulent vivre chez elles dans la dignité. A ce titre, l'Europe doit s'ouvrir davantage et réfléchir à des formes de solidarité avec ces sociétés. N. B.

RETOUR VOLONTAIRE L'Algérie parmi les six pays concernés

L'Algérie figure parmi les six premiers pays dont les ressortissants en situation irrégulière sont particulièrement concernés par la procédure de retour volontaire. Sans s'étaler sur les détails par pays, Jean-Paul Gourévitch, dont les travaux servent de référence dans l'élaboration de lois ou dans la prise de décisions majeures, indique que l'aide prévue par l'Etat français est accordée aux étrangers hors Union européenne en situation irrégulière et n'ayant pas fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. De l'ordre de 2000 euros pour un adulte seul, 3500 euros par couple, de 1000 euros supplémentaires par enfant mineur jusqu'au troisième, de 500 euros à partir du quatrième, elle a bénéficié à 2913 personnes en 2009 contre 2227 en 2008, toutes issues de Chine, d'Irak, de Russie, d'Algérie, de Serbie et d'Afghanistan. Coût total : 10 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 8 millions au titre de l'aide au retour humanitaire consacrée aux plus démunis. N. B.

Près de 800 millions pour les reconduites aux frontières

787,8 millions d'euros est, par ailleurs, le coût des retours et reconduites aux frontières. Huit paramètres y sont pris en compte : coût des interpellations, gardes à vue, rétention, aide judiciaire, coût des retours forcés ou aidés. La même étude fait ressortir que l'objectif fixé du doublement des étrangers reconduits de 2003 à 2008 a été presque atteint : 19 724 retours forcés contre 12 482. Toutefois, précise l'expert international, cela ne correspond qu'à 19,5% des reconduites prononcées. Il faut y ajouter les 10 072 retours aidés pour totaliser 29 796 migrants ayant quitté le territoire français. N. B.

1,3 million d'Algériens en France ?

La communauté algérienne établie à l'étranger est estimée à environ 1 495 118 ressortissants algériens immatriculés par les services consulaires à travers le monde. Elle est principalement concentrée dans 9 pays, avec en tête la France, ensuite l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, le Canada, les États-Unis, la Belgique, l'Allemagne et la Tunisie, indique la Banque mondiale dans son rapport de 2010. D'autres sources parlent, pour leur part, de 2, 500 millions Algériens vivant à l'étranger. Ils seraient 1,3 million en France, 53 000 au Canada, 35 000 en Espagne, 27 000 en Allemagne et 15 000 aux États-Unis. En termes d'apport, les transferts de fonds effectués par la diaspora algérienne, via les canaux bancaires et postaux, fluctuent autour de deux milliards de dollars/an. Un montant presque équivalent est écoulé sur le marché informel. Malgré son importance, le volume des transferts des nationaux est loin de contribuer à l'équilibre de la balance de paiements, contrairement aux résidents d'autres pays arabes comme le Maroc, la Tunisie et l'Égypte, relève la Banque mondiale. N. B.



CHEVROLET CAPTIVA 4X4
LIVRAISON IMMÉDIATE

LE VRAI 7 PLACES POUR DE VRAIES VACANCES
Remises exceptionnelles allant jusqu'à **300 000 DA**

L'ÉTÉ CHEVY

CONTACTEZ NOUS AU : 021 98 00 61 | www.diamal.net
CHEZ DIAMAL ET SON RÉSEAU NATIONAL | CHEVROLET ASSISTANCE 24H/24 | 100 ANS D'INNOVATIONS.

UN DIESEL SUUUPER ÉQUIPÉ À UN PRIX HALLUCINANT !

CLIO DYNAMIQUE dci 90 ch à 1 411 000 DA*
SOIT UNE REMISE DE 140 000 DA

* Prix en TTC / montant remboursé non compris dans le prix

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE

- JANTES ALLIAGE
- RADIO CD MP3
- CLIMATISATION
- PROJECTEURS ANTIBROUILLARD

- VITRES AVANT ÉLECTRIQUES - 6 AIRS, ABS
- PROJECTEURS MASQUE NOIR
- RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES

2 ANS de Garantie

• Adresse: El Biar - 021 92 22 29 / République Road Boud - 021 91 27 33 à 27

RENAULT

OFFRE VALABLE DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÉRIE

ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE L'ALGÉRIE PAR LE CNT

Washington tourne la page

Les Etats-Unis d'Amérique ne semblent plus donner trop de crédit à l'information, diffusée la semaine dernière par une frange de la rébellion libyenne, selon laquelle l'Algérie aurait laissé transiter par son territoire un chargement d'armes destinées aux forces loyalistes au colonel El Gueddafi.

Même si un responsable au département d'Etat a annoncé jeudi qu'une enquête sur le cas particulier d'un bateau transportant des armes pour les partisans du leader libyen qui aurait été autorisé, le 19 juillet, à amarrer au port de Djendjen avait été lancée, une source à l'ambassade des Etats-Unis à Alger a cependant tenu, hier, à préciser que Washington «reconnait l'adhésion de l'Algérie aux résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies» et ne perd pas de vue que «le gouvernement algérien a affirmé à maintes reprises sa stricte adhésion aux résolutions concernant le conflit libyen».

Les autorités américaines se sont-elles rendues compte, sur le tard et surtout après vérification, que la fameuse «information» répercutée par le site internet d'Al Jazeera n'a finalement aucun fondement ? Fort possible.

Une source proche de l'administration portuaire de Djendjen a indiqué en tout cas que deux Américains se sont rendus durant le week-end dernier dans la wilaya de Jijel où se trouve justement le port cité par la chaîne de télévision qatarie et qu'ils ont eu tout le loisir de constater qu'il n'y avait absolument rien de tout ce qui avait été dit ou écrit. Au regard



Port de Djendjen (Jijel)

des éléments en notre possession, Washington donne l'impression d'avoir déjà tourné la page dans cette «histoire d'armes destinées à El Gueddafi». S'agissant du conflit en lui-même, la source de la représentation de la diplomatie américaine a tenu à rappeler par la même occasion la récente déclaration de Mme Clinton dans laquelle elle a soutenu que «El Gueddafi ne peut pas rester au pouvoir». «Nous allons continuer à travailler avec la communauté internationale pour s'assurer que le peuple libyen puisse réaliser ses aspirations légitimes», a ajouté, par ailleurs, notre source qui a requis l'anonymat.

Le porte-parole du ministère algérien des Affaires étrangères, Amar Belani, a, rappelle-t-on, démenti formelle-

ment samedi l'information diffusée par Al Jazeera et reprise quelques temps après par l'agence Reuter et accusé une partie du CNT d'être derrière cette nouvelle «manœuvre perfide».

«Je démens catégoriquement ces informations infondées dont les auteurs sont toujours les mêmes, c'est-à-dire les représentants d'une certaine frange au sein de l'opposition libyenne qui ne reculent devant aucune turpitude ou manœuvre perfide de désinformation pour tenter, vainement, je dois préciser, de mettre la pression diplomatique sur notre pays», a-t-il indiqué à la presse. Et de préciser : «Comme nous l'avions affirmé, de manière répétée, claire et déterminée, l'Algérie est connue pour être un membre responsable de

la communauté internationale et à ce titre, elle se conforme scrupuleusement à toutes les dispositions des résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU.» A rappeler que depuis le début de la guerre civile en Libye, le Conseil national de transition (CNT) a régulièrement accusé Alger de soutenir le régime de Mouammar El Gueddafi à travers la fourniture d'armes et l'envoi de mercenaires. Lors d'une visite début juin à Alger, le général Carter Ham, patron du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), avait cependant démenti les accusations du CNT, affirmant que l'Algérie a toujours œuvré pour «prévenir et empêcher qu'il y ait des mercenaires ou d'armements dans la région». A quelle fin veut-on à tout prix charger l'Algérie dans le cas du dossier libyen ? Certains observateurs soutiennent l'idée qu'en accusant de manière récurrente le gouvernement algérien de soutenir militairement Tripoli, certains rebelles libyens installés à Benghazi cherchent non seulement à impliquer l'Algérie dans le conflit, mais surtout à neutraliser sa diplomatie qui œuvre actuellement en faveur d'un règlement politique à la crise. Bref, l'idée est de créer un abécès de fixation afin d'occuper les Algériens durant que la «partie» se joue.

A partir de là, il faut en déduire qu'il existe actuellement des parties au sein de la Libye – et même en dehors – qui ont intérêt à ce que la guerre se poursuive pendant quelques mois encore.

Zine Cherfaoui

BAB EL OUED

Les citoyens fixent un ultimatum à la sûreté de daïra

La place des Trois-Horloges qui, pour les habitants de Bab El Oued, est «le lieu privilégié des gangs pour écouler leurs stupéfiants», a renoué hier avec le calme. L'arrêt de la circulation vers ce lieu, décidé dans la journée de samedi dernier par le comité du quartier (voir notre édition d'hier), a finalement été reporté. Lors de l'entrevue entre les représentants du quartier et le commissaire principal Abdelghani Derrar, qui a pris fin dans la nuit de samedi, la sûreté de daïra promet d'apporter des changements. «Chose dite, chose faite», répètent en boucle les représentants des habitants de Bab El Oued : «Le chef de la sûreté de daïra par intérim a opéré une opération coup-de-poing pour déloger les vendeurs informels.» Pour M. Derrar, «des mesures ont été prises et la situation est désormais maîtrisée. Le marché informel sera éradiqué au fur et à mesure». Et d'ajouter : «Suite aux accrochages de vendredi dernier, 4 personnes ont été arrêtées.»

Voyant les promesses faites dans la nuit de samedi se concrétiser, les représentants des habitants du quartier avancent des suggestions : «Nous voulons le départ définitif du chef de sûreté de daïra de Bab El Oued, actuellement en congé, en l'occurrence Yamoumi Abdelaziz.» Pour eux, «pendant ses 8 ans d'exercice, ce dernier n'est jamais passé à l'action pour nettoyer Bab El Oued des délinquants». Toutefois, les habitants de Bab El Oued promettent à leur tour : «Si c'est pour gagner du temps et si la situation dégenère de nouveau dans notre quartier, nous prendrons les mesures qui s'imposent. Seul l'Etat sera responsable de ce qui suivra.»

Mehdi Bsikri

MAINTENANCE DE CÂBLES SOUS-MARINS D'INTERNET

Les assurances d'Algérie Télécom

L'opération de remplacement du répéteur (ou routeur) au niveau du segment S4.1 entre Alexandrie et Palerme, s'est déroulée dans de très bonnes conditions. C'est Algérie Télécom qui a annoncé cette information dans un communiqué de presse. Décidée par le consortium SMW4 regroupant 16 opérateurs historiques pour 14 pays, cette opération de maintenance, prévue jusqu'au 28 juillet, a été «sans conséquence pour notre pays, si ce n'est une heure de déconnexion vers 4h, très tôt le matin». Le remplacement du répéteur et la nécessaire reconfiguration de la télé-alimentation entre Marseille et Alexandrie ont rendu cette coupure inévitable. La reconfiguration en question consiste en la mise à l'arrêt du «Power Fielding Equipment» à Marseille et Alexandrie pour permettre la mise en service d'un autre Power Fielding Equipment vers Palerme via Annaba et Bizerte, et ce, depuis Marseille. Cette

opération a eu lieu dimanche 24 juillet entre 3h et 6h (heure Locale). La satisfaction affichée par Algérie Télécom a été rendue possible, notamment à travers le trafic bilatéral Algérie-France (FT) et Algérie-Pays Bas (KPN), par la mise en service d'Alpal2 et ce, dès 1h01, ce dimanche matin. Les trois systèmes de transmission dédiés à cette opération alternative seront opérationnels jusqu'au 28 juillet 2011, date à laquelle prendra fin l'action de maintenance. Les opérations de maintenance sont programmées cycliquement pour éviter tout incident fâcheux ou interruption du trafic. Car une interruption du service aurait de graves répercussions sur l'économie mondiale. Internet concerne toutes les entreprises, quelle que soit leur taille (les entreprises unipersonnelles comme les multinationales, quel que soit leur secteur (de la sidérurgie à la haute couture en passant par le BTP, les industries du bois et évidem-

ment tous les services). Dans une entreprise «ordinaire», la part de valeur ajoutée «immatérielle» est en général supérieure aux deux tiers (80% chez Boeing, d'après son président). Les outils internet interviennent partout où on «manufacture» l'information, qu'on l'acquiert, la produise, la transforme, l'utilise dans les process, la stocke, l'échange, la vende, l'incorpore dans les produits... Le câble sous-marin permet une grande flexibilité du débit d'information. Sa durée de vie technique garantie est de 25 ans contre 15 ans pour un satellite. Le câble, totalement insensible aux perturbations électromagnétiques et protégé dans les fonds sous-marins, permet d'assurer la permanence et la qualité des transmissions, notamment internationales, dans ces périodes difficiles où la communication est cruciale.

Kamel Benekadi

OFFRES EXCEPTIONNELLES SPÉCIAL ÉTÉ 2011 : DES POIDS LOURDS À PRIX LÉGER.
Offre valable pour toute commande passée avant le 18/08/2011

FVR 23G/230 CV

Benne 8M³ / 10T
Climatisé
**PRIX TTC À :
5 700 000 DA**
Taxe véhicule neuf incluse
AU LIEU DE
7 500 000 DA
Soit une remise de
1 800 000 DA



Stock limité

CYZ 51/360 CV

Benne 16M³ / 20T
Climatisé
**PRIX TTC À :
8 700 000 DA**
Taxe véhicule neuf incluse
AU LIEU DE
11 000 000 DA
Soit une remise de
2 300 000 DA



SUCCURSALE BANANIERES - Alger - Fax: 021 89 65 48 - Mobile: 0770 17 67 32 / 0770 95 21 16 / 0770 95 21 15 - SUCCURSALE ORAN - Fax: 040 23 98 48 - Mobile: 0770 92 11 14 / 0770 98 46 19 - SUCCURSALE CONSTANTINE - Fax: 031 67 54 54 / 55 / 56 - Mobile: 0770 53 61 51 - Information Distributeurs Agréés DIAMAL - 021 98 00 30

ISUZU
Des camions pour la vie.

LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE BLIDA DOIT STATUER CE MATIN

Les dessous de l'affaire Mouhib Khatir

● Depuis l'arrestation inattendue du maire de Zéralda, Mouhib Khatir, le 6 juillet, une véritable boîte de Pandore s'est ouverte : accusations croisées, corruption, affaires de mœurs et stratégies politiques.

Un sentier à quelques mètres du village des Artistes, à Zéralda. Près d'une benne à ordures, trois voitures banalisées sont postées sur la route menant au complexe touristique. Un 4x4 noir passe, les policiers en civil l'arrêtent brusquement et réclament la pièce d'identité du conducteur. Ces officiers dépendant du commissariat de Châteauneuf (Alger) ne connaissent pas les gens de la région. Ils ont fait erreur sur la personne ; le conducteur, un habitant de Zéralda, est invité à poursuivre son chemin. Le maire de Zéralda quitte au même moment le siège de l'APC et se dirige vers son domicile, en ce 6 juillet 2011, sans se douter que sa vie est sur le point de basculer. A 18h, sur cette même route menant au complexe touristique de Zéralda où habite le président de l'APC, un 4x4 noir est encore une fois bloqué. Cette fois, c'est la bonne.

Le maire résiste et se débat, ne comprenant pas qu'il a affaire à la police. L'arrestation sera musclée. Les habitués des lieux qui ont assisté à la scène sont sous le choc. Les proches du maire parlent d'un vice de procédure dans l'arrestation, étant donné que le mandat n'a été signé que le 11 juillet et que la perquisition de la maison, le lendemain, n'a pas été faite dans les normes. Le chargeur de son arme a été réquisitionné sans qu'aucune décharge n'ait été remise à sa femme, sur place. La famille et la presse sont aussitôt informés : on parle d'une affaire d'escroquerie et de corruption.

600 000 DA de cafés impayés et un achat non honoré de 15 portables destinés au personnel de l'APC. Rien que cela ? Bien sûr que non. Avec cette arrestation inattendue, c'est une véritable boîte de Pandore qui s'ouvre ; s'y mêlent accusations croisées, corruption, affaires de mœurs et stratégies politiques. Depuis le 6 juillet, Mouhib Khatir, maire de Zéralda, est en détention. Il comparait aujourd'hui devant la chambre d'accusation de Blida. Ses proches crient à l'acharnement judiciaire sans fondement. Ses détracteurs, eux, l'accusent de corruption et d'escroquerie. Retour en arrière.

À L'ORIGINE, LE CENTRE DES AFFAIRES

A son arrivée à la tête de l'APC, le 15 décembre 2007, ce maire indépendant n'a pas perdu de temps pour rendre public « l'état alarmant des finances de la commune ». Vidéos sur YouTube et sur facebook, conférences de presse se succèdent pour dénoncer toutes les anomalies rencontrées, dont spécialement le refus de l'ancien maire de faire la passation de consignes.



Comité de soutien au P/APC de Zéralda Mouhib Khatir

L'hostilité entre Mouhib Khatir et ses prédécesseurs prend forme. La situation devient encore plus tendue entre les anciens élus et le nouveau premier responsable de la commune, lorsqu'il découvre que les comptes de l'APC sont bloqués par la CNEP. La cause ? Un crédit de 26 milliards de dinars accordé à l'APC en 1994 pour la construction d'un centre d'affaires censé apporter développement et prospérité.

Mouhib Khatir ouvre alors une enquête pour comprendre les raisons pour lesquelles ce centre d'affaires, qui était censé rapporter de l'argent à la commune, lui a fait perdre quelque 3 milliards de dinars. Le résultat de l'enquête n'est pas réjouissant : le centre d'affaires, qui comprend un hôtel, un cabaret, un bar, un grand parking et plusieurs commerces, pose problème. L'hôtel, le cabaret et le parking sont gérés en concession par la SARL Prestotel, managée par Issad Lyliya, dont l'entreprise est en location sur les lieux depuis 1994. « Derrière cette Lyliya Issad se cache un actionnaire de l'entreprise qui n'est autre qu'un élu RND de l'APC, Matari, qui travaille par ailleurs avec d'autres élus contre lesquels Mouhib Khatir a déposé des plaintes », révèle, documents à l'appui, Sabrina Khatir, épouse du maire emprisonné. Elle explique : « Mon mari se bat depuis des années contre un réseau mafieux qu'il voulait démanteler. Ils ont occupé le centre des affaires sans payer de loyer depuis des années.

Mon mari n'a pas voulu jouer leur jeu. Ce sont eux qui sont derrière cette arrestation arbitraire qui ne répond à aucune logique juridique étant donné qu'un litige commercial relève du civil et non du pénal. » Près d'une vingtaine de plaintes ont justement été déposées par Mouhib Khatir depuis 2007. Aucune n'a abouti. Parmi celles-ci, une sort du lot : celle qu'il a déposée contre le procureur général de Blida, Abdeli Mohamed, que le maire accuse « de couvrir le réseau mafieux qui sévit à Zéralda en bloquant toutes les plaintes du P/APC ».

PREMIER MAIRE À S'ATTACHER À UN PROCUREUR GÉNÉRAL

« Cet homme a tenté de me corrompre parce que j'ai refusé que son frère devienne mon associé, alors il s'acharne contre mon établissement hôtelier qu'il veut revendre », assène Lyliya Issad, gérante de l'hôtel Nour, qui précise que l'arrestation du maire n'a rien à voir avec l'affaire qui l'oppose à lui : « Il a escroqué des gens, il paye pour ça aujourd'hui ». Un conflit connu de tous oppose justement Issad Lyliya à Mouhib Khatir depuis 2008, date à laquelle le maire a ordonné « la fermeture de la salle des fêtes du centre des affaires transformée en cabaret », selon plusieurs habitants de Zéralda. Toutes les plaintes que Mouhib Khatir a déposées à la cour de Blida contre elle et ses « associés » se sont vues bloquées. Le maire décide alors d'aller

plus loin en prouvant les alliances qui existent entre le procureur de la cour de Blida, Mohamed Abdeli, et les « associés » de Lyliya Issad. Dans une vidéo postée sur YouTube, Mouhib Khatir cite nommément ces personnes « associées » à l'affaire de l'hôtel Nour, dont quatre élus actuellement en poste : Matari (actionnaire de la Sarl qui gère l'hôtel Nour), Mohamed Mezhoud (vice-président de l'APC), Mohamed Bensalah (ancien maire et actuellement second vice-président de l'APC), Tifaghi Malika (élu FLN, ancienne directrice du centre des affaires). L'histoire se complique lorsque le maire rend publics des documents qui prouvent que Bensalah et Mezhoud ont établi une fausse résidence au nom du jeune frère de Mohamed Abdeli, Lounès, qui lui a permis de bénéficier d'un logement participatif à Zéralda. Les faits remontent à 2005. La plainte de Mouhib Khatir concernant cette affaire de logement a été déposée le 13 février 2011 au président de la cour de Blida contre les deux vice-présidents de l'APC et le procureur général de Blida.

QUELQUES COUPS DE TÉLÉPHONE AUTOUR D'UN CAFÉ

« Lyliya Issad (qui gère un réseau de prostitution) et ses associés ont invité l'employée que j'ai placée à la tête du centre des affaires à mon arrivée à l'APC à prendre un café. Je lui ai demandé d'y aller pour les prendre

au piège. Ils lui ont proposé 2 millions de dinars contre mon silence. Le mari de Lyliya Issad, qui s'appelle Amara, a appelé le procureur général en présence de cette employée pour lui garantir qu'elle serait couverte. » Ce sont là les déclarations incendiaires qu'a faites Mouhib Khatir lors d'une conférence de presse suite à son dépôt de plainte pour tentative de corruption, le 12 octobre 2008. Une plainte restée sans suite.

Une autre finira cependant par aboutir : après insistance du maire, le wali d'Alger finit par ordonner la fermeture de l'hôtel Nour pour une durée de 6 mois à compter du 13 juin 2011, soit près d'un mois avant son arrestation. « Ces gens-là ont organisé une cabale judiciaire contre Mouhib Khatir pour l'écarter parce qu'il devenait trop gênant pour leurs affaires », soutient Sabrina Khatir. Des dizaines de documents en main, l'épouse du P/APC fait le tri et tend toutes les lettres administratives relatives à l'affaire d'escroquerie sur les téléphones portables. Mouhib Khatir a déposé plainte le 5 mai 2010 contre le propriétaire du magasin de téléphones pour surfacturation. « Le magasinier de l'APC et d'autres employés l'ont vu distribuer ces 15 portables aux élus de la commune de façon complètement informelle. Il n'y a aucun bon de livraison et cet homme n'a même pas porté plainte contre mon mari, rien ne justifie son arrestation pour cette affaire », explique l'épouse du maire. Qu'en est-il de l'affaire des 600 000 DA de cafés impayés ? « Il s'agit du café situé juste en face du siège de l'APC et cette plainte a été retirée. »

Qu'est-ce qui retient Mouhib Khatir encore en prison ? « Un dépôt de plainte de la police pour coups et blessures survenus lors de son arrestation, sur lequel la justice doit statuer dans quelques jours, et l'affaire des portables dont le sort sera connu ce lundi (aujourd'hui, ndr) », explique-t-elle en qualifiant cette affaire de « comique cabale judiciaire ». Elle menace d'ailleurs de saisir la Cour internationale au plus vite pour faire la lumière sur ce qu'elle qualifie de « dérives graves pour ce pays ».

En attendant, le centre des affaires de Zéralda, situé à la cité Frères Boussalem, continue à recevoir les estivants, notamment pour son centre commercial. L'hôtel est fermé, mais des sources affirment que cette « fermeture provisoire » est exploitée pour travaux...

Le comité de soutien du maire continue, pour sa part, à se poster tous les soirs à partir de 19h en face du siège de l'APC pour réclamer la libération de Mouhib Khatir. **Fella Bourdedji**

BIO EXPRESS : QUI EST KHATIR MOUHIB ?

Agé de 48 ans, Mouhib Khatir, président du Forum des maires, est un élu indépendant à la tête de l'APC de Zéralda depuis le 15 décembre 2007. Avant cette date, il était commerçant, patron d'une entreprise de décoration gérée avec sa femme depuis 1993. C'est ainsi qu'il a eu à s'occuper de la décoration de sites connus, tels que les salles de cinéma ABC et Algeria, des théâtres de Constantine et d'Alger ainsi que de la résidence Djenane El Mithak et l'hôtel Hilton,

entre autres. La décision de son engagement politique, en 2007, répondait à « sa frustration de voir la commune de Zéralda s'enliser dans la dégradation », expliquent ses proches. En créant le Forum des maires en 2008, il a formulé plusieurs revendications portant sur la revalorisation du salaire des maires fixé à 15 000 DA, sur l'accès à l'immunité pour justement échapper à toute cabale judiciaire susceptible d'amoindrir les capacités

d'action de l'élu, mais aussi sur un statut particulier censé réglementer les devoirs et les droits des 1541 présidents d'APC que compte le pays. Pour faire aboutir ces revendications, les 1000 élus qu'il a réussi à fédérer ont même menacé d'une démission collective en mars dernier et se sont accordés sur la date du 1^{er} septembre pour mener une marche des maires sur Alger pour demander que leurs revendications soient prises en charge.

F. B.

Retrouvez tous les Avis d'Appels d'Offres sur :
www.algeriatenders.dz

- Abonnement aux Appels d'Offres
- Avis d'Attribution des Marchés
- Retraits des Cahiers des Charges
- Dépôt des Soumissions

510 000 Appels d'Offres depuis 1998

BMGI est l'unique propriétaire légal de la marque ALGERIA TENDERS

098, Boulevard Colonel Amirouche, Alger
 Tél : 213 (0)21 63 52 69 / 70 / 71
 Fax : 213 (0)21 63 52 72 / 73
 Mobile : 213 (0) 7 70 93 50 19
 E-mail : info@business-dz.com

GRÈVE DES TRANSPORTEURS

Les wilayas du Centre paralysées demain

La crise qui secoue le secteur des transports de la wilaya de Tizi Ouzou prend une dimension nationale. Demain, ce sont les gares routières de l'ensemble des wilayas du Centre qui vont être gelées.

L'Union nationale des transporteurs (UNT) a relancé son appel à la grève d'une journée suite à l'échec des négociations entre les opérateurs de ce secteur à Tizi Ouzou et les autorités locales. Pour rappel, ces négociations ont été programmées à la veille de l'action de protestation prévue pour mardi dernier par l'UNT.

«L'Union nationale des transporteurs appelle l'ensemble des opérateurs des wilayas du centre du pays à se solidariser avec leurs homologues de la wilaya dans leur noble combat en participant à une journée de protestation», lit-on dans un communiqué parvenu hier à notre rédaction.

D'après certains opérateurs, cette fois-ci, la protestation sera maintenue.

«Un éventuel appel aux négociations par les autorités locales



Des bus de transport interwilayas au niveau de la gare routière du Caroubier

PHOTO: H. BES

ne va pas nous amener à surseoir à cette grève. D'ailleurs, nous avons pris la décision de boycotter le dialogue avec les responsables au niveau local.

Ces derniers n'ont en aucun cas manifesté leur volonté de trouver une issue à cette crise», regrette Mohamed Iblaïdene, membre de l'UNT. Mais cette

action n'est par une finalité en elle-même, estime-t-il, évoquant les désagréments résultant de ce débrayage : «Dans le cas où de hauts responsables au niveau du ministère opteront pour le dialogue, la grève pourrait être suspendue», explique notre interlocuteur, précisant par la même que la décision de sur-

seoir ou de maintenir la grève revient à l'UNT dans la mesure où c'est ce syndicat qui a lancé l'appel. Il est à souligner que suite au maintien de cette action, la situation de confusion dans laquelle se débat la population de Tizi Ouzou depuis un mois s'étendra à coup sûr à 10 autres wilayas. **Djedjiga Rahmani**

AGENTS DES COMMUNES Gel temporaire des protestations

Le bureau du Conseil national du secteur des communes (CNCS) affilié au Snapap annonce, dans un communiqué rendu public, hier, le gel de la grève programmée pour demain et après-demain ainsi que de l'action de protestation prévue mercredi à Alger. Le communiqué précise que «cette décision est le fruit d'une réflexion engagée avec la base et les membres du Conseil national en cette période de congés annuels et à l'approche du mois de Ramadhan». En revanche, le bureau du CNCS appelle les travailleurs et les travailleuses des communes à accroître la mobilisation afin de faire aboutir leurs revendications «légitimes» : en priorité, le respect des libertés syndicales et la réintégration de tous les syndicalistes licenciés et suspendus arbitrairement, l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs communaux et l'ouverture des négociations sur le projet du statut et le régime indemnitaire des travailleurs communaux ; la révision du statut particulier des corps communs des ouvriers professionnels, des conducteurs et des gardiens ; enfin, l'intégration en priorité de tous les contractuels et vacataires en poste. Le CNCS souligne, toutefois, «l'indifférence des pouvoirs publics face à une situation socioprofessionnelle des plus lamentables depuis de longues décennies». Selon le communiqué, la mobilisation des travailleurs des communes depuis plus d'une année n'a pas suffi pour faire réagir les pouvoirs publics. Ainsi, la relance des actions de protestation s'effectuera dès la rentrée sociale, en septembre prochain, sous l'égide du programme élaboré par le Snapap.

Yasmine S. Z.

L'instructeur du Personnel navigant commercial d'Air Algérie (PNC) nous écrit

Dans l'édition du 16 juillet, à propos de la fin de la grève des PNC d'Air Algérie Hamamouche Yacine, l'initiateur de cet arrêt de travail illégal, me cite, nommément, comme étant le cadre d'Air Algérie (limogé, a-t-il précisé, par le précédent PDG), qui aurait donné des garanties à l'actuel P-DG que la grève n'aurait pas lieu faute de suffisamment d'adhérents et que de ce fait-là, ce chef d'entreprise pouvait refuser l'augmentation escomptée. C'est ce qui aurait conduit Hamamouche à décréter cette grève, contraire aux lois de la République algérienne. Ce sont les raisons pour lesquelles je demande à faire valoir mon droit de réponse et vous prie d'insérer ce qui suit : Hamamouche me fait trop d'honneur à tenter de faire croire à l'opinion qu'un employé, fut-il un responsable à la tête de 900 PNC (démissionnaire de son poste en date du 8 mars 2011) puisse avoir l'ascendant sur un cadre de l'Etat de la trempe de l'actuel PDG, qui connaît Air Algérie pour y avoir fait toutes ses classes au point de lui suggérer de telles inepties. Hamamouche confirme qu'il reste toujours dévoré par sa maladive ambition et sa haine d'Air Algérie. Il semble si dépassé par son esprit de revanche sur cette entreprise qu'il en oublie de mesurer les conséquences désastreuses sur les passagers (qui assurent notre gain-pain), sur la trésorerie de la compagnie, sur la corporation PNC qu'il a subjugué par de fausses promesses jusque sur le web, au point de lui faire vivre l'horreur quatre jours durant. Hamamouche, au bien triste passé professionnel, aussi bien à Air Algérie qu'à Khalifa Airways (qu'il a rejoint après son licenciement pour faute grave envers, justement, des passagers) n'a depuis la fin de sa grève illégale, à aucun moment, dans ses entretiens avec la presse, exprimé la moindre excuse ou le moindre regret, ni même la moindre pensée aux milliers de femmes, d'hommes, de familles, de vieillards, de malades bloqués dans les aéroports du monde quatre jours durant ! Le temps de sa folie ! Après toute cette catastrophe, Hamamouche n'a eu de cesse de justifier son crime, en rejetant la faute sur tout le monde, s'entêtant dans sa logique guerrière jusqu'à n'éprouver aucune compassion face à la détresse des familles ayant perdu un proche, attendant, quatre jours, la vaine arrivée du cercueil, en rade dans les aéroports étrangers. Rien. Aucune conscience des dégâts infligés à ces gens. Hamamouche reste enfermé dans des déclarations creuses. Dans son délire, il ne cesse de parler, justifier, critiquer, accuser et menacer, alors que par le mensonge et la désinformation, il aura réussi à centrifuger les frustrations et le rêve légitime de mieux gagner sa vie, de toute une corporation pour utiliser celle-ci comme moyen de pression sur la compagnie au point de défier son autorité et de mettre en péril sa pérennité, pour assouvir ses projets de revanche. Je termine cette mise au point en présentant, en mon nom, en celui de ma corporation PNC et de la compagnie Air Algérie, mes plus sincères excuses et mes profonds regrets à nos passagers pour les inexcusables désagréments subis durant ces quatre jours. **Alioua Abdelwahab**

MARINS ALGÉRIENS OTAGES EN SOMALIE

Les négociations pour leur libération en stand-by

Une réunion a eu lieu hier entre les familles des 17 marins algériens otages de pirates somaliens et le secrétaire général du ministère des Transports. Les familles des marins s'attendaient à des nouvelles encourageantes de la part du ministère de tutelle, à quelques jours du Ramadhan. Après plus d'une heure de discussions, «le secrétaire général a répété le même discours tenu depuis l'attaque du navire, le 1er janvier 2011», ont affirmé les familles. «Les négociations sont en cours. Il faut patienter», leur a-t-il indiqué.

Selon Fouzi Ait Ramdane, porte-parole des familles et fils d'un des otages, «on espérait la libération de nos proches au plus tard avant le mois de Ramadhan. Mais les responsables se moquent de nous et se renvoient la balle. Ils disent que les négociations entre l'affrètement et les pirates sont

en cours. Presque 8 mois après la capture de nos parents, aucune avancée tangible n'a été constatée. Ils oublient les enfants de l'Algérie. Ils les laissent mourir à petit feu. Nous en avons assez des promesses».

Depuis leur lieu de captivité, les marins ont pu contacter à cinq reprises leurs familles. A chaque appel téléphonique, ils évoquent la détérioration de leurs conditions de détention. «Ils mangent une fois par jour et boivent de l'eau salée. Ils sont dans un état très critique», affirme-t-on. Pour les négociateurs basés à Athènes, soulever l'état de santé déplorable des marins est une technique des pirates pour faire pression sur les gouvernements. Toutefois, les familles des otages algériens ont la certitude que leurs proches sont au bord de l'asphyxie. «Ils sont prisonniers de criminels sans foi

ni loi. Ils exposent les otages à des degrés frôlant les 60°», nous a affirmé la femme d'un marin. Les familles demandent l'intervention du président de la République pour apporter une solution à cet épineux dossier. Elles n'accordent plus de confiance aux négociateurs.

Sur un autre point, dans le code maritime, l'article 57 stipule que l'affrètement est responsable du navire et de l'équipage.

Dans ce cas, il s'agit de la compagnie jordanienne Leadrow. Il est à souligner que l'Algérie a été à l'origine de l'adoption par l'ONU de la résolution 1904, qui criminalise le paiement des rançons à des groupes terroristes.

On peut y inclure les bandes de crime organisé, à l'image de la piraterie pratiquée par d'anciens pêcheurs» somaliens. **Mehdi Bskri**

LANCEMENT DE LA GÉNÉRALISATION DU SYSTÈME DU TIERS PAYANT À ALGER

Dédomiciliation du système Chifa dans toutes les pharmacies conventionnées

La généralisation du système du tiers payant à l'ensemble des assurés sociaux débutera le 1^{er} août prochain. A partir de cette date, la dédomiciliation de la carte Chifa se généralisera à toutes les pharmacies conventionnées de la capitale, qui sont au nombre de 507. La procédure a été confirmée hier par M. Saïdi, sous-directeur des prestations à la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), lors d'un point de presse. Mais la généralisation de l'usage de cette carte dans la wilaya d'Alger n'inclut pas toutes les communes que compte actuellement la capitale.

A titre d'exemple, les localités de Réghaïa et Rouiba ne sont pas concernées dans la mesure où la CNAS fonctionne toujours selon l'ancien découpage administratif. Ce responsable souligne que la loi oblige les détenteurs à utiliser leur carte pour privilégier le système du tiers payant. Mais cette obligation s'appliquera graduellement à court et long termes, assure-t-il. Toutefois, l'utilisation de la carte Chifa n'est pas sans soulever un certain nombre de restrictions. Toute ordonnance dont le montant dépasse les 2000DA ne sera pas remboursée avec la carte Chifa. L'assuré doit déposer cette or-

donnance au centre payeur. Outre cette restriction, l'assuré qui présente trois ordonnances durant le même mois voit le remboursement de la troisième avec la carte Chifa refusé par le pharmacien. Il doit recourir au centre payeur pour se faire rembourser. A cela s'ajoute le paiement de la marge de référence dans la mesure où le remboursement s'effectue sur la base des prix des génériques. «L'assuré paie la différence entre le produit de vente et le tarif de référence. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'encouragement du générique et de la production nationale», souligne M. Saïdi, notant

que le système Chifa va évoluer. A ce titre, ces restrictions pourront être levées dans quelques mois, ambitionne le sous-directeur des prestations. Questionné au sujet de l'élargissement de ce système aux cabinets médicaux et laboratoires d'analyses médicales, M. Saïdi avoue que ce système n'est pas encore arrivé à ce stade. Mais il n'a pas exclu des conventions avec des médecins et des laboratoires privés à l'avenir. Il faut noter que le taux de cartes produites pour les assurés fonctionnaires est de 64,76% pour 406 377 assurés fonctionnaires. 97,13% des cartes ont été remises jusque-là. **D. R.**

DES PLACEMENTS SÛRS, MAIS DES RENDEMENTS MINIMES

Lorsque l'usage de nos pétrodollars nous laisse perplexes

● La dette souveraine US vient de dépasser les 14 400 milliards de dollars ; le plafond de la dette fixé par le Congrès américain étant de 14 294 milliards de dollars.

Le risque de défaut de paiement qui guette les structures fédérales aux Etats-Unis justifie les commentaires les plus apocalyptiques pour le devenir de l'économie mondiale. La dette souveraine US vient de dépasser les 14 400 milliards de dollars ; le plafond de la dette fixé par le Congrès américain étant de 14 294 milliards de dollars, s'il n'est pas relevé avant le 2 août, le Trésor américain n'aura plus le droit d'emprunter sur les marchés. Les marchés ont été pris de fébrilité avec comme toile de fond la crainte d'une récession à double creux induite par l'inflation dans les pays émergents et la crise des dettes souveraines dans la zone OCDE. Le blocage des discussions entre la Maison-Blanche et le Congrès autour d'un hypothétique relèvement du plafond de la dette ne fait qu'affoler encore plus les marchés.

Les agences de notation financière Moody's et Standard&Poors ont d'ailleurs adressé des avertissements à ce sujet et mis la dette américaine sous surveillance. La presse financière internationale ne s'est pas faite prier pour verser dans l'alarmisme, évoquant une dépréciation des T-Bonds. Ce qui n'a pas manqué de susciter l'inquiétude dans des pays ayant placé une partie de leurs réserves de changes en titres souverains, notamment en Algérie. D'après les chiffres avancés par le ministre des Finances, 80% des réserves de changes de l'Algérie sont déposées à l'étranger, soit 125,6 milliards de dollars. Une fraction de ces fonds l'est dans les banques internationales cotées AAA, les autres en bons de Trésor US et dans des Banques centrales européennes, ventilées à 45% en dollars et 45% en euros, le reste en yens et en livres sterling. La question s'est posée, dans ce contexte, d'elle-même : les placements de l'Algérie en T-Bonds présentent-ils un risque ? Si depuis quelques jours les commentaires alarmistes ont fusé,



La réserve fédérale américaine FED

plusieurs experts en économie et finance plaident pour l'ouverture d'un débat serein autour de la gestion des 160 milliards de dollars constituant les réserves de changes. S'il n'est pas question de remettre en cause la solidité des bons du Trésor US, ils sont unanimes : l'opacité qui entoure l'action de la Banque d'Algérie à ce sujet ainsi que la nature des placements suscitent des doutes sur les rendements supposés.

Le docteur en sciences économiques Camille Sari parie sur la conclusion d'un accord entre l'Administration Obama et le Congrès avant les délais impartis. Mais en parallèle, il dresse un réquisitoire contre les prévisions alarmistes et ce qu'il appelle « les criminels en col blanc qui profitent des techniques les plus sophistiquées pour spéculer en toute impunité sur les économies et les finances publiques ». Il pense toutefois que les Etats-Unis ne pourront indéfiniment faire appel à l'épargne mondiale au risque de rembourser leurs débiteurs en monnaie de singe. Il précise dans ce sens que « la

FED a accepté de racheter des bons du Trésor US à hauteur de 300 milliards de dollars. Cela revient à une monétisation de la dette et à une création monétaire ex nihilo ». Ce qui revient à dire que c'est un système d'accumulation des actifs financiers basé sur le dollar. Noureddine Leghliel, analyste boursier à la banque d'affaires suédoise Carnegie, a dans ce sens avancé de nombreux arguments étayant la solidité des bons du Trésor US. Il s'agit en premier lieu de l'indicateur de solvabilité notamment via les CDS (Credit Default Swap), une prime de risque payée par le créancier pour sécuriser son argent. A travers l'indice Markit, on constate que le CDS américain de 5 ans est mieux coté que les titres allemands ou encore français. M. Leghliel évoque également l'indicateur des taux d'intérêt. Selon lui, si l'Etat fédéral américain était sur le chemin d'une défaillance de paiement, on aurait certainement assisté à un effondrement des prix des contrats à terme (futurs) des bons du Trésor américain, puisque les taux d'intérêt seraient

sans aucun doute puissamment propulsés vers le haut, comme ce fut le cas avec les taux d'intérêt grec et irlandais. Or, il n'y a pas d'effondrement des prix ni de grand écart entre le prix du bon du Trésor et son futur ni de grand écart entre les futurs eux-mêmes. Il s'agit également de la situation du dollar qui ne semble pas être affectée par les prévisions défaitistes de la presse financière et des agences de notation. M. Leghliel s'appuie également sur l'américanisation de la dette américaine qui reflète l'attractivité des bons du Trésor US aux yeux des investisseurs locaux ainsi que la bonne santé financière des entreprises américaines qui affichent d'excellents résultats trimestriels allant souvent jusqu'à battre les pronostics les plus optimistes des analystes financiers.

LE DÉBAT ABSENT EN ALGÉRIE

Toutefois, l'analyste boursier émet un bémol concernant l'opacité de la gestion des placements par la Banque d'Algérie. Il s'agit en premier lieu de la nature et du montant des placements susceptibles de donner des indications sur la consistance des rendements. A titre d'exemple, il précise qu'en mars 2006, l'ancien conseiller du président américain Bill Clinton, Gene Sperling, avait déclaré : « L'Algérie verse la moitié de son PIB pour l'achat de bons du Trésor US ». En mai dernier, le rapport mensuel de la FED indiquait que la valeur des bons du Trésor détenus par tous les pays de l'OPEP s'élevait à 229 milliards de dollars. C'est cette même opacité qui dérange l'économiste Abderrahmane Mebtoul, qui estime intéressant d'avoir des précisions à propos de la ventilation exacte des placements, avant et après la crise d'octobre 2008, entre les banques internationales et les bons du Trésor, car certaines banques dites AAA ont été déclassées après la crise. Il va même jusqu'à mettre en doute les rendements annoncés par le gouverneur

de la Banque d'Algérie qui table sur un rendement de plus de 4%, ramenant presque 5 milliards de dollars d'intérêts par an. Il estime qu'au contraire, les dividendes tirés des placements, à défaut d'être négatifs, sont pratiquement nuls. Ce qui équivaudrait, selon lui, à dire que « l'Algérie finance le développement d'autres pays ». M. Mebtoul saisit ainsi l'occasion de relancer le débat sur les fonds souverains pour l'achat d'actions et d'obligations afin d'avoir un rendement beaucoup plus élevé. Un point de vue qui ne suscite pourtant pas l'assentiment de l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Abderrahmane Hadj Nacer, qui estime que la création d'un fonds souverain doit obéir non seulement à une loi mais à une gestion ; or, la Banque d'Algérie est dans l'incapacité de gérer un tel fonds. Ce qui explique, selon lui, la gestion paternaliste et prudente des réserves de changes. L'autorité financière est pour l'heure obnubilée par la sécurité de ses placements, quitte à négliger leur rendement. L'institution de Mohamed Laksaci ne recherche donc pas de rendements importants mais des placements sûrs. Il a estimé dans ce sens qu'au lieu de centrer le débat sur la Banque d'Algérie, il faut remettre en cause toute la politique financière du pays. Camille Sari pense de son côté que si l'Algérie avait misé sur des valeurs stratégiques internationales – 30 milliards de dollars en décembre 2008 – par le biais d'un fonds souverain, elle « aurait non seulement gagné le double mais aussi occupé des positions stratégiques dans les conseils d'administration de sociétés leaders dans leurs secteurs et pérennes ». Il a ainsi rappelé que la réponse officielle à sa proposition est que « l'Algérie n'a pas les compétences humaines pour gérer cette action. Mais les compétences maghrébines, on les trouve. Il faut leur faire confiance », a-t-il plaidé.

Melissa Roumadi

LES IMPORTATIONS ONT ATTEINT 4,8 MILLIARDS DE DOLLARS

La facture alimentaire en hausse de près de 60%

La facture alimentaire a augmenté de près de 60% durant le premier semestre 2011 par rapport à la même période de 2010, a indiqué le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS) cité par l'APS. Les importations de biens alimentaires ont dépassé 4,8 milliards de dollars à fin juin 2011 contre 3,02 milliards de dollars durant la même période de 2010, selon la même source ; elles représentent 20,76% du volume global des importations algériennes. Cette hausse importante est imputable à l'augmentation tout aussi substantielle des importations de céréales, dont la valeur s'est établie à 2,04 milliards de dollars contre 1,02 milliard de dollars l'année d'avant, soit une augmentation de 99% par rapport aux 6 premiers mois de 2010.

Cette hausse s'explique par les achats massifs effectués par l'Algérie pour reconstituer ses stocks de céréales, mais aussi pour faire face à la forte croissance de la demande induite par la décision du gouvernement d'augmenter les quotas fournis par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC) aux transformateurs, de 50 à 70% de leurs capacités de production. La part des céréales dans la structure des produits alimentaires importés est de 42,31%, selon le CNIS. Ce dernier précise que cette augmentation des importations est due à « une hausse en volume de près de 90% des produits alimentaires en général et le reste à l'augmentation des prix sur les marchés internationaux ». La tendance haussière n'a pas épargné le lait et les produits laitiers avec près de 93%, passant de

470 millions de dollars au 1er semestre 2010 à 907 millions de dollars durant la même période en 2011. La facture des importations de sucres et sucreries a également grimpé de 48,64%, passant de 331 millions de dollars à 492 millions de dollars, note le CNIS. Les importations de viandes ont aussi augmenté de 20,9%, se situant à 81 millions de dollars les six premiers mois de 2011 contre 67 millions de dollars. D'autres produits ont connu des hausses, mais de moindre ampleur. Il s'agit des cafés et thés ainsi que des légumes secs avec respectivement +18,55% (147 millions de dollars) et +11,43% (156 millions de dollars). L'Algérie a importé pour plus de 23 milliards de dollars durant le premier semestre de l'année en

cours contre 20,05 milliards de dollars durant la même période de 2010, soit une hausse de 16,14%. Les exportations, tirées vers le haut par les hydrocarbures, ont augmenté de 17,13%. Elles sont passées de 31,27 milliards de dollars au cours des six premiers mois de 2010 à 36,63 milliards de dollars en 2011, dominées par les hydrocarbures qui ont représenté 97,15% en s'établissant à 35,59 milliards de dollars lors des six premiers mois 2011, contre 30,45 milliards de dollars durant la même période de 2010, en hausse de 16,87%. La structure du commerce extérieur pour le premier semestre 2011 fait ressortir un excédent commercial de 13,34 milliards de dollars (11,22 milliards de dollars durant la même période de 2010).

Nora Boudetja

Vatel Tunis, École Supérieure de Commerce et Gestion Hôtellerie - Tourisme

- Complément de formation à Vatel en France.
- Stages en Europe dans les plus prestigieuses établissements sélectionnés par Vatel.
- Possibilité d'effectuer un semestre ou une année dans une des écoles Vatel à travers le monde dans le cadre du programme Marco Polo.
- MBA à Vatel Los Angeles.
- Portail intranet Vatel, Bibliothèque virtuelle, Cyber Café Vatel Tunis...

Vatel Tunis
One of
VATEL CLASSÉE
1^{ère} ÉCOLE EN EUROPE
HÔTELLERIE - TOURISME
de 2007

Les ministres du Tourisme Tunisien et Français au Bâptême de promotion 2011 de Vatel Tunis

VATEL
TUNIS
Ecole Supérieure de Commerce et Gestion
Hôtellerie - Tourisme
www.vatel.fr

Bac+3 & Bac+5
Licence & Master
in International Hotel
Management
Diplômes universitaires Tunisiens et Français

VATEL TUNIS Av du Japon, cité Montplaisir 1073 Tunis Tél. : (00216) 71 951 499 - Mobile: (00216) 20 319 040 E-mail : tfc-vatel@gnet.tn www.vatel.com.tn

PARIS - LYON - BORDEAUX - NIMES - MOSCOU - MONTREAL - BRUXELLES - SWITZERLAND - LOS ANGELES - MEXICO - EMIRATES - MANILLE - MADRID - ILES MAURICE - BUENOS AIRES - BANGKOK - SAOUDI ARABIA - SINGAPOUR - TUNIS

Le citoyen et la douane : quelques conseils utiles

En ma qualité d'ancien cadre supérieur de l'administration des Douanes, je suis très souvent consulté par des usagers sur des dossiers concernant les activités douanières en Algérie. Jusque-là, ma réaction a été d'éviter de me prononcer sur les cas qui me sont soumis en raison de mon statut d'ancien cadre supérieur de l'administration des Douanes à la retraite et de ma volonté de ne pas m'immiscer dans les actions de mon administration. Aujourd'hui, je suis expert douanier au niveau international et j'effectue des actions de renforcement des administrations douanières ainsi que la mise en place de bonnes pratiques au sein de ces administrations sur le plan international. Ceci m'amène à être interpellé par ce qui se passe dans mon pays, lorsque ces bonnes pratiques sont complètement mises de côté au détriment des droits des citoyens et à la faveur d'un manque de professionnalisme de certains douaniers. Je tiens à intervenir dans la conjoncture actuelle en raison des atteintes graves qui sont faites au droit des citoyens, et surtout que les auteurs de ces atteintes visent, en fait, à s'attribuer en même temps des gratifications illégales de la part des usagers du service, d'une part, ainsi que des récompenses de l'administration en raison de la découverte d'infractions douanières, d'autre part. La technique pratiquée est donc d'utiliser la répression douanière d'une manière subjective pour forcer les propriétaires de marchandises retenues au titre de la procédure contentieuse à accepter, de fait, la décision prise par l'agent des Douanes et se distinguer, ainsi, au niveau de son administration par le fait d'avoir réprimé la fraude constatée. Cette situation n'est possible que lorsque l'administration centrale ne joue pas le rôle qui lui incombe, à savoir l'animation et le contrôle des services se trouvant sur le terrain afin de rectifier les errements commis par les agents subalternes en vue de recouvrer les sommes réellement dues par le Trésor et d'éviter les autres atteintes aux droits des citoyens. Le défaut de prise en charge des services extérieurs entraîne chez les agents des Douanes un sentiment d'impunité et leur permet donc de se comporter de manière à contenter symboliquement les intérêts du Trésor tout en tirant profit au maximum de cette absence de contrôle. De

tels agissements installent nécessairement un manque de professionnalisme au sein du corps qui laisse même les nouvelles recrues penser qu'ils sont capables de rechercher les fraudes, alors qu'en réalité, ils n'ont pas conscience des droits des usagers de l'administration. Pour preuve de cette incompétence, j'ai constaté que depuis une dizaine d'années, le nombre des saisies sur inconnu a gagné en nombre (notamment concernant les infractions douanières les plus importantes), alors que de nos jours, toutes les administrations douanières du monde essaient d'appliquer le principe de la livraison surveillée, c'est-à-dire le démantèlement de tout le réseau frauduleux. Les saisies sur inconnu sont réalisées sans découverte des auteurs des infractions et qui terminent par la confiscation des marchandises sans aucune amende douanière. Cependant, l'objectif du présent article et de mes préoccupations actuelles n'est pas orienté vers la défense du Trésor ou des intérêts de l'administration douanière, bien qu'elle me soit très chère (c'est toute ma carrière professionnelle) parce qu'il y a des cadres rémunérés et chargés de cette mission. Mon but est de présenter des principes juridiques aux citoyens pour leur permettre de faire face aux injustices dont ils peuvent faire l'objet à l'occasion du dédouanement de leurs biens.

1^{er} PRINCIPE : TOUTE MARCHANDISE DÉCLARÉE SOUS SA DÉNOMINATION EXACTE NE PEUT ÊTRE SAISIE OU CONFISQUÉE

Le principe en droit douanier est : toute marchandise déclarée correctement et sous sa véritable dénomination ne peut faire l'objet de saisie en vue d'une confiscation. Par dénomination, il faut entendre l'appellation commerciale ou la nature réelle de la marchandise dans le libellé de la déclaration douanière réservé au type et à la nature de la marchandise. En plus, la position tarifaire lorsqu'elle est correcte peut être valablement considérée comme faisant ressortir la dénomination exacte, puisque le libellé de position tarifaire est suffisamment clair et étayé au niveau des agents des douanes par des notes explicatives. Ce principe est valable aussi bien pour les voyageurs que pour les opérations commerciales assorties d'une déclaration douanière.

2^e PRINCIPE : PAS DE SAISIE DE MARCHANDISES EN PLUS DE PÉNALITÉS S'IL N'Y A PAS DE DÉLIT DOUANIER

La saisie de marchandises en vue de leur confiscation avec en plus des pénalités ne peut être retenue que dans le cas où il y a une interdiction, restriction ou formalités particulières prévues légalement concernant l'importation de marchandises. Pour s'assurer de ce principe, il faut se demander si l'importation du même type de marchandises est libre ou non, quand bien même il existerait des différences dans les droits et taxes selon le pays de provenance. Si la réponse à la question que vous vous êtes posée est affirmative et qu'il n'existe pas d'objection légale pour l'importation du même type de marchandises, alors vous ne tombez pas sous le coup du délit douanier et donc, il ne peut jamais y avoir une saisie avec des pénalités si on vous reproche une infraction douanière.

3^e PRINCIPE : DANS LE CAS D'UNE SAISIE DEVOTRE MARCHANDISE, NE NÉGLIGEZ PAS LES FORMALITÉS ACCOMPLIES PAR LES AGENTS SAISSISSANTS

Dans le cas où un agent des douanes vous annonce la saisie de votre marchandise à la suite du contrôle de la déclaration douanière introduite par votre commissionnaire, ce dernier, que vous avez mandaté, doit s'assurer que l'agent des douanes a bien consigné sur son certificat de visite tous les résultats de son contrôle concernant la détermination des droits et taxes. A ce titre, le nombre et le poids de toutes les marchandises retenues doivent être reportés et, donc, vous préservez de tout vol ou déficit constaté sur les marchandises retenues. La constitution du receveur des Douanes, comme gardien dépositaire des marchandises saisies, vous prémunira également dans le cas de vol ou de détérioration des marchandises.

4^e PRINCIPE : NE COMPLÉTEZ JAMAIS UNE MARCHANDISE SAISIE

Une marchandise ayant fait l'objet d'une saisie par l'administration des Douanes, même si elle vous appartient, demeure sous la responsabilité des services des Douanes. Par conséquent, dans le cas d'un manque partiel de cette marchandise, ne la complétez jamais sous prétexte d'éviter encore des pénalités. Un complément de cette

marchandise équivaut à une substitution de marchandises sous douane, ce qui est encore une autre infraction douanière à laquelle vous soumet le fonctionnaire qui vous le propose.

5^e PRINCIPE : UNE SAISIE DE MARCHANDISES LITIGIEUSES NE PEUT DONNER LIEU À LA RÉTENTION DE TOUTE VOTRE MARCHANDISE

Dans le cas où un agent des Douanes prononce la saisie de votre marchandise litigieuse, c'est-à-dire celle sur laquelle l'anomalie a été constatée, il ne peut y avoir de rétention des marchandises non litigieuses, sauf si les pénalités sont importantes et qu'il vous invite à garantir les pénalités découlant de l'infraction donnant lieu à la saisie. La rétention de l'ensemble de votre marchandise est, en fait, un moyen de pression pour vous amener à reconnaître le bien-fondé de l'infraction qu'il a constatée lui-même.

6^e PRINCIPE : PAS DE SAISIE OU DE RÉTENTION ABUSIVE SANS INDEMNISATION

Si votre marchandise a été saisie ou retenue illégalement, vous avez droit légalement à une indemnisation calculée en fonction de la valeur de votre marchandise et de la durée de cette saisie illégale. Même si l'agent vous demande de vous engager par écrit devant lui de ne pas réclamer cette indemnisation, vous êtes en droit d'exercer ce recours en indemnisation après avoir obtenu la libération de votre marchandise comme il est d'usage pour tout recours prévu par la loi.

7^e PRINCIPE : NE JAMAIS SOUSCRIRE UNE TRANSACTION AVEC LA DOUANE EN CAS DE CONTESTATION DU BIEN-FONDÉ DE L'INFRACTION

La transaction avec l'administration des Douanes est un contrat civil visant à terminer un litige tout en acceptant son règlement dans les conditions arrêtées par les deux parties en commun. L'objet du litige étant l'infraction douanière, il est logique que toute contestation du bien-fondé de l'infraction entraîne, de facto, une contestation de l'objet du contrat.

*Salah El Hadi
Ancien directeur central des Douanes
Consultant international en douanes
louvain111@yahoo.fr*

Association Algérienne Enfance et Familles d'accueil bénévole

www.aafabdz.org
email : aafabdz@yahoo.fr

Les enfants sont nés pour être heureux

Faites **VIVRE** les pouponnières qui prennent en charge les enfants privés de famille

Pouponnière Amel - Palm Beach
Stacouli (wilaya d'Alger)
TEL : 021 35 55 89

Pouponnière Djenane El Khair
Hadjout (wilaya de Tipaza)
TEL : 024 49 26 19

Envoyez vos dons à : **AAEFAB : CCP : 3520 - 10 C4 86**

BDL Stacouli :
005 001 58 418 1262820/57

BNA Hadjout :
001 00439 0200002599/61

PÉTITION : APPEL À LA LIBÉRATION DE MOHAMED ANTRI BOUZAR, TOUFIK SATOR ET ZERROUK DJAJDIR

Ils sont détenus depuis plus de 100 jours de manière tout à fait arbitraire par rapport à la loi sur la détention préventive, présentant tous les trois les garanties suffisantes de représentation devant la justice, n'ayant jamais commis d'infraction ou délit, ayant un casier judiciaire vierge et connus et reconnus pour leurs qualités de parfaits citoyens, leur probité et leur sens de l'honneur. Il s'agit de trois citoyens honorables et dignes qui ont choisi de développer avec toute leur énergie et leur compétence le secteur informatique indispensable dans le domaine des technologies de l'information, chez nous, en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Leur maintien en détention prolongé menace d'anéantir leur entreprise avec les conséquences inévitables (chômage) pour le devenir de leurs salariés et leurs familles. Libérez-les pour mettre fin à cette détention abusive et pour l'honneur de la justice et du droit.

SIGNATAIRES

Abdelhamid Mehri, Sid Ahmed Ghazali, Ali Haroun, Abdelhak Brerhi, Seghir Mostefai, professeur Chaulet, Mourad Violini, Salihia Bencherchali, Cherif Ould Hocine, Mohamed Ghafir, Ghania Ferria, Leïla Mekki, Nouredine

Lahlouh, Louisa Ighlahriz, Fatima Rebat, Abderrahmane Khelifa, Yasmine Naït Saïd, Nadia Arfi, Maya Sator, Farida Bouroucha, Fatima Sahraoui, Rédha Amrani, Mohamed Sator, Mustapha Rabehi, Zino Bouammar, Hocine Abderrahmane, Samir Himalayene, Halim Sahraoui, Samia Bouabdellah, Lamia Ali-Khodja, Rita Klouche, Djamilia Benyagoub, Roumiana Bensalem, Abderrahmane Ali Khodja, Nawel Benamara, Amal Sekfali, Malika Larbi, Redha Khalifi, Mohamed-Cherif Belattar, Djelil Boulahrouf, Anissa Francis, Hamida Roumane, Mohamed Sahraoui, Halim Faïdi, Zahi Fares, Ali Redjah, Zahia Guellimi, Hakim Benkhelifa, Hacène Bensaïd, Boumediene Fekar, Abdelkader Fekar, Ali Azouz, Baya Roumane, Brahim Nabri, Samir Hamouda, Kamel Bouamrane, Soumya Slimani, Hayet Ariouet, Nadia Mansouri, Rachid Ferrah, Amine Merabet, Mourad Khris, Imene Ferrani, Moncef Karabaghli, Baya Sahraoui, Nacer Boudghanem, Rachida Bouzerna, Ali Bouzerna, Rachid Laguemane, Mohamed Mesbah, Merzak Tchekouk, Yvette Maillot, Tarik Mira, Chaï Amor, Nacer Boudiaf, Amine Benabderrahmane, Mohamed Mechat, Boualem Chami, Zine Bouamar, Redha Amrani, Saïd Aït Ahmed, Ali Benyagoub, Djamilia Bendhaou, Samir Maouche, Kamal Hachid, Maurice Benglietto, Mustapha Benmouhoub, Mohamed Djelal, Youcef Rekaï, Aïssa Merah, Khaled Benamara, Salah Eddine

Quadah, Djamel Tchekiken, Bibziad Guendouz, Salah Aït Cherit, Othmane Benali, Riadh El Mansali, Mohamed Samir Hafiz, Hocine Maouche, Mourad Bouzelha, Azzedine Gherfi, Hassen Bensaïd, Harat Zoubir, Aberkane Mehdi, Malik Djender, Sid Ahmed Khadir, Karima Hasnellooui, Lamir Benia, Chawki Kaddache, Mahdia Benxaya, Mustapha Yaker, Fodil Hadibi, Nassima Boukhalifa, Abdallah Hachi, Mohamed Tahar Bensalem, Anissa Zouïoueche, Karadja Falih, Hassen Khaznadji, Bouchejra Zahar, Rachid Roumane, Sadeh Aouilit, Omar Kahli, Idriss Keffif, Salim Djaffer, Mahmoud Ladjali, Saoud Berkane, Maouche Samia, Saïd Fali, Tewfik Gharsi, Karima Senouci, Tayeb Belghiche, Mohamed Rafir.

SOUTIEN PAR MAIL

Bechichi Djamilia, Bechichi Lamine, Foudad, Yacine, Djaffer Salim, Benmesbah Mohamed Ibrahim, Benmessouad, Ladjal Elies, Abdelmoumen Boumaza, Amine Sellam, Hafid Manser, Lydia Benseghir, Mohamed Abdelwahab Belkhechi, Docteur Hassen Belkhir, Hamdane Meriem, Hamdane Mahdi, Hamdane Ourida, Hamdane Khalil, Hamdane Assia, Benneougue Walid, Benneougue Yacine, Kasbadji Kamel Mohamed, Pages Alexis, Rami Mahmod, Rami Zouleikha, Ali Dahmane, Bouzeliffa Malik, Hamza.

DÉMOCRATISATION EN ÉGYPTE

L'armée face à la détermination des manifestants



L'armée a tenté, en vain, de rassurer les contestataires en renouvelant samedi son engagement en faveur de la démocratie

d'une Constitution notamment — font d'ores et déjà l'objet de controverses. Ministre de la Défense de Moubarak pendant 20 ans, Hussein Tantaoui a été personnellement mis en cause par les militants qui occupent la place Tahrir depuis deux semaines et manifestent dans d'autres villes du pays. Jeudi, un remaniement du gouvernement de transition conduit par Essam Charaf n'a pas apaisé la situation. Et cela, du fait qu'une partie des ministres qui figurent dans le nouveau cabinet ont déjà servi sous Moubarak. Contrastant avec le ton apaisant du maréchal Tantaoui, le CSFA a émis un communiqué mettant en cause le Mouvement du 6 avril, une organisation de jeunes accusée de provoquer l'instabilité.

Le Mouvement du 6 avril, très actif à travers des réseaux sociaux sur internet, a joué un rôle important dans le déclenchement de la révolte contre Moubarak, le 25 janvier 2011. C'est la première fois que le CSFA met aussi directement en cause une organisation pour les tensions politiques actuelles. L'armée appelle également « le peuple à la vigilance et à ne pas tomber dans le complot suspect visant à miner la stabilité de l'Égypte ».

QUEL SORT POUR MOUBARAK ?

Par ailleurs, le sort de l'ancien président Moubarak, qui se trouve dans un hôpital du Sinaï, constitue un autre embarras pour l'armée. L'ouverture de son procès est au centre de tensions et sa santé fait l'objet d'informations contradictoires. La décision d'ouvrir son procès et celui de ses fils Alaa et Gamal le 3 août s'est faite, rappelle l'AFP, sous la pression de la rue.

Sa santé fait l'objet de déclarations confuses. Ses avocats sont gelés, mais le montant exact de sa fortune reste inconnu. Nombre de ses amis sont en prison, alors que d'autres

font partie du nouveau pouvoir, provoquant la colère des manifestants qui occupent la place Tahrir.

Après sa chute, Moubarak a été admis, en avril, dans un hôpital de Charm El Cheikh, dans le Sud-Sinaï, pour des problèmes cardiaques. Dans un bref message sonore enregistré diffusé le 10 avril, il se dit « victime de diffamation ». Il est inculpé pour deux motifs : corruption et responsabilité dans la mort de manifestants durant le soulèvement de janvier-février, des accusations passibles de la peine de mort.

Moubarak, comme tous les présidents depuis la chute de la monarchie en 1952, est un militaire. Le patron du CSFA, le maréchal Tantaoui, chef d'Etat de fait, était son ministre de la Défense pendant vingt ans. Certains redoutent une ouverture de procès en trompe-l'œil. Après une brève séance inaugurale, la suite pourrait être reportée de plusieurs semaines en invoquant un complément d'enquête, une dégradation de sa santé, les vacances judiciaires...

La santé de l'ex-raï fait l'objet d'informations rares, souvent contradictoires. Son avocat, Farid Al Dib, a déclaré en juin que son client souffrait d'un cancer de l'estomac et en juillet qu'il était dans un « coma complet », des informations toutes démenties par l'hôpital et par le ministère de la Santé. Diverses sources médicales ont assuré qu'il est dépressif, qu'il lui arrive de perdre connaissance, mais d'autres assurent que son état est « stable », sans plus de précision.

Cela dit, la transition démocratique en Égypte se complique malgré les discours rassurants des militaires. Jusque-là, seuls les Frères musulmans ont tiré profit de la révolte populaire ; leur mouvement est désormais légal et, de plus, ils constituent la force politique la mieux organisée du pays.

R. I.

BRÈVES

● Afrique

UNE TRENTAINE DE PERSONNALITÉS, dont le chanteur Bob Geldof, ont lancé hier un appel aux dirigeants de la planète à « débloquer vite » les fonds promis pour la Corne de l'Afrique, avant la réunion d'urgence qui doit être convoquée ce lundi à Rome pour enrayer la famine dans cette région. Les dirigeants réunis à Rome « devraient tous saisir cette opportunité pour annoncer le montant de leur aide et trouver cet argent sans délai, sans détour et sans équivoque », écrivent les signataires, soulignant qu'« il est inconcevable qu'en 2011, qui que ce soit puisse encore mourir de faim ». Selon eux, « 600 millions de dollars (près de 420 millions d'euros) supplémentaires sont nécessaires maintenant pour aider nos concitoyens. Ce n'est pas grand-chose à l'échelle du monde, même si certains pays connaissent des difficultés économiques ». « La semaine dernière, les dirigeants européens ont trouvé le centuple de ce montant pour sauver l'euro et le système bancaire, mais la France, l'Allemagne, l'Italie, les pays du Golfe et d'autres ont jusqu'ici seulement mobilisé des sommes mineures pour empêcher les gens de mourir de faim », s'insurgent-ils.

● Syrie

L'armée a quadrillé hier plusieurs quartiers de Homs (centre), théâtre de violences meurtrières depuis une semaine. En parallèle, les forces de sécurité ont procédé à une campagne d'arrestations à Damas, rapporte l'AFP citant des militants des droits de l'homme. « L'armée et les forces de sécurité syriennes ont été déployées en masse à douar Al Fakhoua et autour du quartier Al Nazhîn » à Homs, a indiqué Abdelkarim Rihaoui, chef de la Ligue syrienne des droits de l'homme. Et d'ajouter que « les opérations militaires et sécuritaires se multiplient dans la région ».

Depuis une semaine, au moins 50 personnes ont péri, touchées par des tirs de l'armée ou tuées dans des affrontements entre opposants et partisans du pouvoir, à Homs, la troisième ville de Syrie, selon des militants. Les habitants de cette ville située à 160 km au nord de Damas ont observé samedi une grève, tandis que l'armée encerclait la ville.

Par ailleurs, des centaines de personnes ont été arrêtées dans les quartiers de Roukn Eddine et de Qaboune à Damas, selon M. Rihaoui. « Des éléments de l'armée ont érigé des barreaux aux voies d'accès à Qaboune, limitant les sorties et les entrées », a-t-il poursuivi.

● Tunisie

Le journaliste et écrivain tunisien Taoufik Ben Brik a appelé à « un plan Marshall » pour éradiquer ce fléau qui touche le quart de la population, selon des statistiques post-révolution. « Il faut un plan Marshall pour éradiquer la pauvreté. Donner le droit à l'enseignement, à la santé et à la dignité... pour que nous ne devenions pas des intouchables, comme dans l'est de l'Inde », a lancé Ben Brik, ancienne bête noire du président déchu Zine El Abidine Ben Ali.

« Le président (par intérim Fouad Mebazaa) doit dire : je suis là pour éradiquer la pauvreté », a ajouté le journaliste autrefois banni de la presse tunisienne et dont les propos étaient reproduits hier par deux journaux. Et d'ajouter : « Ils (les dirigeants intérimaires) ne voient pas que nous avons deux pays : le pays du littoral et celui de l'intérieur, où des diplômés de 3^e cycle touchent 60 dinars (environ 30 euros) par mois ! » Près d'un quart de la population vit actuellement en-dessous du seuil de pauvreté et le chômage touche 700 000 personnes, dont 170 000 titulaires de diplômes universitaires, notamment à l'ouest du pays, selon des statistiques officielles post-révolution.

Des centaines de manifestants ont encore occupé, hier, la place Tahrir, au centre du Caire, au lendemain d'une manifestation contre les autorités militaires qui s'est terminée par de violents affrontements faisant plus de 200 blessés. L'armée, qui a bénéficié d'un large soutien populaire pour sa neutralité pendant les soulèvements de janvier et février, est de plus en plus critiquée. Les manifestants de la place Tahrir lui reprochent de montrer sa lenteur quant à la mise en œuvre des réformes annoncées, de maintenir des pratiques répressives héritées de l'ancien régime et de ménager les responsables du régime Moubarak.

De son côté, l'armée a tenté de rassurer les contestataires en renou-

velant, samedi, son engagement en faveur de la démocratie. En effet, le maréchal Hussein Tantaoui, à la tête du Conseil suprême des forces armées (CSFA) qui tient les rênes du pays, s'est engagé à créer « les piliers d'un Etat démocratique défenseur de la liberté et des droits de ses citoyens ». Il a promis, dans une allocution télévisée, « des élections parlementaires libres et justes, une nouvelle Constitution et l'élection d'un Président choisi par le peuple ».

Il n'a toutefois pas donné plus de précisions sur cette démocratisation dont de nombreuses dispositions — règles électorales, tenue des législatives à l'automne mais absence d'échéance précise pour la présidentielle, date de rédaction

ALORS QU'UNE SOLUTION POLITIQUE AU CONFLIT S'IMPOSE

Raids de l'OTAN sur Tripoli, offensive des «Gueddafistes» à Goualich

L'OTAN poursuivait hier ses frappes aériennes sur des cibles militaires à Tripoli, tandis que le régime tentait de reprendre l'offensive en lançant une contre-attaque sur le hameau de Goualich, dans l'ouest, sans succès. Samedi soir, deux explosions avaient déjà secoué le quartier de la résidence du colonel El Gueddafi, au cœur de Tripoli, suivies d'explosions dans l'est et le sud-est de la capitale. L'OTAN a confirmé des frappes au cours desquelles ses appareils ont touché deux centres de contrôle et de commandement, deux lanceurs de missiles sol-air et une arme anti-aérienne à Tripoli. Le même jour, l'OTAN avait déjà mené d'autres raids sur Tripoli, dont certains avaient visé les murs et les tours de garde de la résidence du dirigeant libyen, a indiqué dimanche un responsable de l'Alliance à Bruxelles. Les tours ont été spécifiquement visées car « elles protégeaient le centre de commandement et de contrôle » du site, a-t-il dit.

De son côté, l'armée du colonel El Gueddafi a tenté hier de reprendre le hameau de Goualich, à une centaine de kilomètres au sud de Tripoli,

a constaté un correspondant de l'AFP sur place. Goualich a déjà changé de mains plusieurs fois au cours des 5 mois de conflit. D'intenses combats avaient lieu vers 17h30 (15h30 GMT), selon le correspondant de l'AFP, qui entendait des tirs nourris. D'après lui, les rebelles ont réussi à repousser les forces loyalistes à un ou deux kilomètres de Goualich et des dizaines d'insurgés arrivaient en véhicules de la ville de Zenten, principale base des rebelles dans l'ouest libyen, pour leur prêter main-forte.

COMLOT «COLONIAL»

Avant de lancer leur offensive, les pro-Gueddafi avaient envoyé des dizaines de civils pour annoncer leur arrivée et tenter de convaincre les combattants rebelles de se replier, selon des témoignages d'insurgés recueillis par l'AFP sur place. Le 13 juillet, de violents combats avaient déjà eu lieu dans les environs de Goualich, où des centaines de rebelles avaient réussi à repousser la contre-offensive des pro-Gueddafi. Le leader libyen a pour sa part qualifié de « com-

plot colonial » les événements qui secouent son pays depuis la mi-février, dans un message audio diffusé dans la nuit à la télévision d'Etat. Il a aussi rejeté les accusations d'élimination d'opposants et de meurtre de milliers de manifestants, lancées par des groupes de défense des droits de l'homme. « Seules 8 personnes sont mortes et une enquête est en cours pour déterminer qui les a tués (...). Montrez-nous où sont enterrées les milliers de personnes (qui auraient été tuées) », a demandé El Gueddafi. Il a par ailleurs exprimé sa solidarité avec l'ex-président égyptien Hosni Moubarak, qui a abandonné le pouvoir en février sous la pression de la rue, affirmant que c'était un homme « pauvre, modeste », qui « aime » son peuple.

L'Allemagne a annoncé hier qu'elle a accordé une aide civile et humanitaire de 100 millions d'euros à l'opposition libyenne regroupée dans le Conseil national de transition (CNT). La Libye est déchirée par des combats entre pro et anti-Gueddafi après un soulèvement contre le dirigeant, au pouvoir depuis plus de quarante ans.

AFP

— LEUR ASSOCIATION EST MENACÉE D'EXPULSION — Enfants handicapés cherchent local désespérément

● L'origine du problème réside dans le fait que le secteur immobilier de la commune est saturé et qu'il n'est malheureusement pas possible de se procurer un bien pouvant correspondre à la demande de l'association.

Les enfants handicapés de l'association Espoirs enfants de Bouzaréah risquent de ne plus avoir de refuge. Sans local fixe, l'association est désormais obligée de quitter le foyer actuel, sis à Beauséjour, sous la pression du propriétaire et du voisinage, sans pour autant savoir vers qui se tourner. Le contrat de location est arrivé à son terme et l'association n'a pas encore déniché d'abri. Créée il y a 5 ans, l'association Espoirs Enfants prend en charge des enfants handicapés mentaux et accompagne les familles des handicapés dans le combat qu'elles mènent quotidiennement.

Ayant pour slogan : « Pour la citoyenneté pleine et entière de l'enfant handicapé », l'association met en place des programmes spécifiques pour les 30 enfants permanents.

Elle assure aussi, à titre externe, des séances d'orthophonie pour les enfants nécessiteux. Toute cette panoplie d'exercices vise à apprendre aux personnes, aux besoins spécifiques, « de vivre normalement, dans un environnement qui les accepte », déclare le chef de projet de l'association, Mohammed Ammour. Il insiste ainsi sur le fait que toutes ces activités ne pourront plus être assurées en l'absence d'un local adéquat.

« Nous sommes une association vagabonde, sans domicile fixe. Nous avons déjà été délocalisés il y a une année pour des raisons d'argent et d'incom-



PHOTO: B. SOUHIL

Les handicapés livrés à eux-mêmes

préhension. Nous revoilà encore face au même problème », ajoute-t-il. Suite à des plaintes successives du voisinage qui reproche à la présidente de l'association d'avoir « ramené des enfants perturbateurs » en plus du « harcèlement qu'exerce le propriétaire », selon les membres de l'association, ces derniers sont contraints de quitter les lieux dans les plus brefs délais et de se mettre à la recherche d'une autre maison. « L'attitude des voisins vis-à-vis de ces enfants est complètement inadmissible, c'est un rejet hypocrite qui ne peut avoir aucune explication », précise M. Ammour. « Si l'Etat ne fait rien pour nous aider à acquérir un foyer décent et correct, nous sommes obligés de mener notre bataille tous seuls face à une société où les préjugés sont ancrés, et c'est ce que nous faisons », insiste-

t-il. L'ex-président d'APC, M. Mammeri, leur avait bien promis, en 2010, de leur octroyer un local de 200 m² au niveau du centre de la commune de Bouzaréah. Cependant, depuis que celui-ci a été mis sous mandat de dépôt, en mai 2010, pour faux et usage de faux, sa promesse est restée sans suite, et cela malgré les multiples dossiers qui ont été déposés par la présidente de l'association. Pour expliquer cette mise en attente, l'actuel président d'APC de Bouzaréah, Abderrahmane Abdi, a déclaré « qu'il ne s'agit nullement d'un refus d'aide ou de rejet ».

Pour lui, l'origine du problème réside dans le fait que le secteur immobilier de la commune est saturé et qu'il n'est malheureusement pas possible de se procurer un bien pouvant correspondre à la

demande de l'association. « Il n'existe aucun local disponible pour subvenir aux besoins de cette association, d'autant plus qu'elle n'a reçu aucune accréditation lors de sa création. Elle a eu son premier siège grâce à un bienvole », a précisé M. Abdi. Notre interlocuteur a, par ailleurs, tenu à indiquer que « le dossier sera pris en considération au moment opportun » et que l'association sera la première bénéficiaire d'un des locaux en construction dans la localité de Beauséjour.

« Nous allons faire de notre mieux et dès que possible pour trouver un endroit digne de cette association », a-t-il rassuré. Le combat continue donc pour cette association pour trouver un toit stable. En attendant, l'avenir de « ces » enfants handicapés reste des plus incertains. *Yasmine S. Z.*

BAB EL OUED CHARITÉ DE DUPES OU PAUVRE OFFICINE

Devant la recrudescence de l'hypertension artérielle au sein de la société, les autorités ont déployé de lourds moyens pour la prise en charge des patients sur le plan thérapeutique, à travers la délivrance de cartes de gratuité. En effet, une catégorie de patients, non affiliés à la CNAS et/ou CASNOS et dépourvus de ressources, sont pris en charge par les services de solidarité au sein de leurs communes de résidence, où un dossier doit être fourni, justifiant de leurs conditions précaires. Ainsi, après un long parcours administratif pouvant durer toute une année, il leur est enfin délivré une carte pour le retrait de médicaments, mais ces patients indigents, qui ne disposent pas de couverture sociale, sont orientés vers une seule pharmacie — une officine publique —, sise au 48 rue Colonel Lotfi (Bab El Oued). Le hic, c'est qu'à l'immense surprise de ces pauvres patients, tout contents de se présenter pour la première fois munis de leurs cartes et de l'ordonnance de leur médecin, « les médicaments antihypertenseurs prescrits n'y sont jamais disponibles à part Captopril 25 et 50 mg », nous disent de vieux malades chroniques au sortir de cette officine publique. Comme quoi, on fait semblant de faire la charité à des malades indigents atteints de maladies chroniques très sévères, sachant que l'hypertension artérielle est le tueur silencieux, « The silent killer », de l'humanité hyperstressée. *M. T.*

CÔTE OUEST PLUSIEURS DESTINATIONS BOUDÉES PAR LES TRANSPORTEURS

Le problème de transport continue d'être récurrent et très contraignant à l'ouest d'Alger. Des dizaines de personnes et autres estivaants sont confrontés quotidiennement à des multiples difficultés et ne trouvent pas de moyens de transport pour se déplacer. Les conducteurs des bus font la loi et refusent certaines destinations sous divers prétextes.

« Nous sommes restés coincés jusqu'à 20h à la gare routière de Zéralda à attendre un bus à destination de Aïn Bénian. Tous les transporteurs ont refusé de nous transporter. Ils disent que c'est encombré alors que c'est complètement faux », raconte une dame qui affirme que « les autres destinations étaient pourtant bien desservies même à des heures tardives ». « A Bou Ismail, il ne faut pas espérer de trouver un bus au-delà de 17h. Ils ne travaillent pas les axes des sorties de plages », dira un autre usager.

Les clandestins et les chauffeurs de taxi font également leur propre loi et profitent de la détresse de ces voyageurs pour afficher des tarifs excessifs. « Ne trouvant pas de bus à 19h, j'ai demandé à un clandestin de m'emmener à Staouéli, celui-ci a refusé. Après avoir trop insisté, il a exigé de moi 500 DA. C'est de la folie », dira une jeune femme, affirmant que le seul taxi disponible à Zéralda a exigé le même tarif, alors qu'habituellement, elle paye uniquement 200 DA. *I. A.*

SUR LE VIF

COHABITATION



PHOTO: B. SOUHIL

Une idée « géniale » pour concilier bâtiment et sauvegarde de l'environnement.

LOT MONT RIANT (BIR MOURAD RAÏS) : SANS ASSAINISSEMENT DEPUIS 1962

Les habitants du quartier Mont Riant, dans la commune de Bir Mourad Raïs, n'en finissent pas de subir au quotidien les méfaits d'une situation pénalisante. Le quartier est dépourvu de commodités devant hisser le cadre de vie de ses habitants à un rang acceptable. En plus de l'inaccessibilité du quartier, la rue n'est pas raccordée au réseau d'assainissement.

Les habitants affirment que cette situation dure depuis 1962. Les habitations du quartier sont toutes dotées de fosses septiques qui sont périodiquement vidées. D'après les résidents, les multiples requêtes adressées aux services de l'APC en vue de régler le problème n'ont abouti à rien.

24 HEURES

MARCHÉ CLAUZEL : LA POISSONNERIE ROUVERTE

La poissonnerie du marché Clauzel a été rénovée et rouverte il y a quelques jours. Après plusieurs mois de travaux, cet espace a été modernisé et est devenu plus adapté à ce commerce. En effet, les étals ont été refaits et réalisés en marbre, avec un réseau d'évacuation des eaux permettant de répondre aux normes d'hygiène et de salubrité. Le seul défaut, a-t-on constaté, est que les prix restent excessifs et le choix des marchandises proposées n'est pas très varié. Aussi, si la poissonnerie a été réhabilitée, au grand bonheur des amateurs de poisson, à l'extérieur le marché Clauzel connaît toujours une grande anarchie due aux marchands informels qui ont envahi les lieux. Leur nombre est tellement important que les clients ont toutes les peines

du monde pour accéder au marché.

3 NAVETTES HEBDOMADAIRES VERS LA PLAGE

L'APC d'Alger-centre organise des navettes à la destination des plages de la commune de Zéralda. Trois fois par semaine, des bus sillonnent les quartiers d'Alger-centre pour assurer le déplacement des familles vers Zéralda. Ces dessertes ciblent les quartiers de Telemly, Debih Chérif, Bellili, Larbi Ben M'hidi et les riverains de la place Audin.

HORAIRES DES PRIERES

Fedjr	04h04
Dohr	12h54
Asser	16h44
Maghreb	20h04
Icha	21h37

CONSTANTINE Des habitants de Ali Mendjeli protestent

Les habitants de l'unité villageoise (UV-7) de la nouvelle ville Ali Mendjeli ont observé, hier, un sit-in devant le cabinet du wali. Ils réclamaient l'aménagement de leur cité par l'agence foncière, responsable de ce lotissement. Selon un communiqué parvenu à notre bureau, l'opération d'aménagement en question a été inscrite au programme de la DUC de 2010, puis reportée à début 2011. Mais, pouvons-nous lire le même document, les travaux réalisés ont touché uniquement la partie englobant deux établissements scolaires, dont l'inauguration est prévue prochainement, et le raccordement d'une vingtaine d'habitations sur 456, au gaz et à l'AEP. Ce qui a mené les habitants à manifester leur mécontentement d'une telle situation, exigeant des travaux de voirie, en plus du branchement au gaz de ville et à l'AEP pour l'ensemble du lotissement. «Nous avons émis plusieurs demandes d'audience au premier responsable de la wilaya par le biais de l'association des bénéficiaires du lotissement UV-7», rappellent les protestataires.

O. S. Merrouche

Beni H'midène isolée par manque de transport

Les habitants de la commune de Beni H'midène, daïra de Zighoud Youcef, souffrent depuis des années du manque de transport public. Ils assurent que les transporteurs en commun et autres chauffeurs de taxis refusent de se rendre vers ces destinations : leur commune, le chef-lieu de daïra, ainsi que les communes de Hamma Bouziane et Didouche Mourad. C'est, disent-ils, à cause de l'état déplorable dans lequel se trouve la route. Même les conducteurs affectés au transport public évitent ce circuit. «Nous attendons chaque jour durant des heures pour avoir un moyen de transport afin de rallier la commune de Hamma Bouziane, et là de tenter d'en avoir un autre jusqu'au centre-ville de Constantine», ont-ils déclaré. Ainsi, c'est une trentaine de kilomètres à parcourir par jour pour atteindre la ville des Ponts. «Il y a environ 12 km entre notre commune et celle de Didouche Mourad, et 18 km entre cette dernière et la station de bus de Bab El Kantara, au centre-ville de Constantine; il faut compter à peu près la même distance à partir de la commune de Hamma Bouziane», ont-ils précisé. Ils en appellent aux autorités locales pour régler ce problème dans les meilleurs délais, avec notamment la création d'une ligne au niveau de l'ETC pour assurer le transport depuis leurs communes vers Constantine-ville. «Nous sommes isolés ; nous arrivons à la wilaya de Skikda plus rapidement qu'à la nôtre», notent des personnes groupées près de l'arrêt de bus, sous un soleil de plomb. **Ratiba B.**

LES PIT-BULLS SÈMENT LA TERREUR À SOUK AHRAS

Un enfant de 4 ans sauvagement attaqué

● Alors que, sous d'autres ciels, ces chiens sont, une fois pour toutes, interdits, en Algérie, l'on continue à fermer les yeux sur les dangers qu'ils représentent.



L'état physique du petit Abderrahmane est affecté par des morsures, quant aux autres séquelles...

Abderrahmane Benayad, un enfant âgé de 4 ans, a été attaqué, samedi dernier à la cité Diar Zerga, par un chien pit-bull au moment où il jouait avec des enfants de son âge à quelques mètres de la maison de ses parents. Admis au service des urgences dans un état jugé inquiétant, le petit Abderrahmane est placé depuis hier sous surveillance médicale. Des morsures sur plusieurs parties du corps ont nécessité la présence permanente auprès de lui d'un staff médical à l'hôpital Ibn Rochd, où il est alité depuis 48 heures. Sa famille et ses voisins ont pris d'assaut, hier, l'hôpital pré-cité pour s'enquérir de son état de santé. Des sources médicales, contactées par nos soins, ont affirmé que l'état du petit gar-

çon est stationnaire, mais qu'il émet, toutefois, quelques mots à peine audibles. «Ce sont là les séquelles psychologiques d'une situation à laquelle l'enfant n'était pas préparé. Ce choc émotionnel est exprimé par des cris de peur que notre patient n'arrive même pas à extérioriser à cause de son état physique qui est aussi affecté par des morsures», nous a confié un membre du personnel des urgences médicales. L'oncle de la victime, Mohamed Benayad, nous dira ceci : «C'est une horreur de voir un enfant crier de terreur entre les crocs d'un pit-bull. Son corps frêle était méconnaissable lors de son transfert à l'hôpital. Et ce qu'il y de plus effrayable c'est surtout cette arrogance manifeste de la part de l'auteur de cet acte

qui a pris le pli de menacer les passants et de s'adonner à des jeux dangereux avec son chien.» Par ailleurs, le propriétaire du chien est activement recherché par les services de sécurité. Les cris d'alarme des citoyens, les écrits de presse et les appels des élus de l'APW n'ont pas réussi à mobiliser les instances concernées pour endiguer un fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur à Souk Ahras. Pour rappel, il y a à peine quelques mois, un adolescent a vécu la même situation. Son organe génital en est à ce jour affecté. Questionné à ce sujet, Mohamed Fattar, le maire de Souk Ahras avait déclaré ce jour-là que l'APC avait officiellement saisi qui de droit pour désigner une brigade qui devait être chargée de l'abatage de tout chien

sans muselière et sans ceinture. Le même élu avait également tiré la sonnette d'alarme quant aux proportions atteintes par le phénomène des agressions perpétrées à l'aide de ces animaux. «Nous attendons les autres partenaires sans lesquels l'opération ne peut avoir lieu», a-t-il rappelé. Des associations de quartier, à l'instar de celles de Hai Echahid, ont tous exprimé leur ras-le-bol de cette situation qui n'a que trop duré. «Ces animaux croisés interdits dans leurs pays d'origine, sont devenues, à cause de la course vers le lucra, partie prenante de notre quotidien; pis encore, nos enfants et nous-mêmes subissons cet état de fait dans une indifférence complice», nous a révélé Yacine, membre d'une association locale. **A. Djafri**

BORDJ BOU ARRÉRIDJ 1, 300 million de quintaux de céréales

Une production de plus de 1, 300 million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, soit un rendement moyen de 17 q/ha, a été réalisée cette année dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Les différentes directions des services agricoles (DSA) s'accordent à dire que les récoltes ont pratiquement doublé cette année où la campagne moisson-battage bat son plein malgré la canicule qui sévit ces derniers jours. Ainsi, jusqu'à fin juillet, un peu moins d'un million de quintaux de céréales seront livrés aux dépôts de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya, à un responsable de la DSA. **Adlène B.**

Plusieurs familles attendent l'électricité à El Makhazène

Les 80 familles qui habitent El Makhazène, dans la commune d'El Euch à 25 km du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, réclament des autorités locales le raccordement à l'électricité. Dans une correspondance adressée aux autorités locales, on peut relever ceci : «Nous souffrons du manque de cette énergie vitale, ce qui nous oblige à nous rabattre sur le gasoil ou les branchements illégitimes, sans oublier que nous endurons un véritable calvaire avec les caprices du climat, et comme hiver, alors que le réseau d'électricité passe à quelques mètres de notre localité.» **A. B.**

Un quartier de Mansoura sans eau depuis juin

Cela fait deux mois que les habitants du quartier Laâb Ismaïl (Thinchichouine) de la commune de Mansoura, à 30 km du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, n'ont pas reçu une seule goutte d'eau. Les habitants de cette agglomération souffrent le martyre. Ils sont obligés de se lever tôt ou encore de parcourir des kilomètres pour chercher le liquide précieux. «Nous vivons le calvaire. On n'a pas d'eau depuis plus d'un mois. On se réveille à partir de 6 h pour aller chercher dans les autres quartiers de quoi boire et effectuer nos tâches ménagères», déplore une dame. «C'est trop difficile. Le problème a été signalé à maintes reprises aux services de l'APC, mais en vain», se plaint-elle encore. «Des pères de famille sont obligés d'acheter des citernes d'eau à 800 DA», se lamente un autre habitant. **A. B.**

BATNA

Quatre personnes meurent dans un accident de la route

Un grave accident de la circulation a ravi à la vie quatre personnes. L'accident, selon des sources émanant de la Protection civile, a eu lieu samedi dernier en fin d'après-midi sur la CW26 reliant El Maâdher à Chemorra, au niveau du village El Kouachia, situé au nord-est du chef lieu de wilaya II s'agit d'un minibus de type Toyota de retour d'une excursion qui a été percuté par un camion Sonacom (K66). Le chauffeur du minibus, 34 ans, et une jeune femme, 24 ans, ont été tués sur le coup. Il a fallu 4 heures aux éléments de la Protection civile pour extirper le reste des passagers coincés à l'intérieur du minibus. Le bilan estimé, samedi, à 2 décès et 13 blessés dont 3 femmes gravement atteintes, s'est alourdi hier pour atteindre 4 décès. Parmi les trois femmes admises en réanimation, deux d'entre elles ont succombé à leurs blessures. **Lounes Gribissa**

L'APC promet des surprises aux associations sportives

L'APC de Batna a revu à la hausse son aide aux associations sportives de la ville. Soucieux de consolider et de donner un coup de fouet au sport à travers la commune, les services concernés ont décidé d'agir en conséquence concernant le subventionnement des clubs. L'année 2011-2012 sera donc faste pour les équipes phares de la ville, surtout le MSPB, le CAB et l'ESB. D'ailleurs, le P/APC, Ali Mellakhsou, le confirme solennellement : «Bonne nouvelle pour les associations sportives de la ville: le budget pour cette année est très conséquent, ce qui nous encourage à revoir à la hausse les subventions que nous réserverons aux différentes associations sportives. Les clubs seront même surpris. A eux d'être à la hauteur et de mériter l'attention des pouvoirs publics», a-t-il déclaré. **A. N.**

MILA

Contestation des agents de sécurité du centre universitaire

Une cinquantaine d'agents de sécurité du centre universitaire Abdelhafid Bousouf de Mila, ont organisé, hier, un sit-in de protestation devant le siège de la wilaya. Selon des sources contactées par téléphone, les employés contractuels ont rué dans les bancards pour revendiquer ni

plus ni moins que leur intégration aux fonctionnaires permanents. Contacté à ce sujet, le directeur du centre universitaire, Ali Boukaroura, a affirmé que «l'intégration automatique telle que réclamée par les protestataires n'est pas prévue par la loi». Et de préciser : «Les intéressés ont été affectés

au centre universitaire par la direction de l'Action sociale (DAS) suivant le système de contrat de travail à durée déterminée. Il est impossible de «permaniser» ces travailleurs, car nous n'avons même pas de postes budgétaires pour cette catégorie de salariés.»

M. Boumelih

TISSEMSILT

Peu d'engouement pour l'aide sociale

Organisé conjointement par la radio locale et les autorités locales de Tissemsilt, le programme «24 heures de solidarité», visant à porter de l'aide aux familles nécessitant des services pour traverser le mois de Ramadhan, ne semble pas avoir eu un écho favorable parmi les bienfaiteurs. En effet, la bagatelle rassemblée n'a pas dépassé les 70 millions de centimes, 500 kg de semoule, 100 litres d'huile, 30 kg de café et autres colis de denrées vestimentaires. Selon certains citoyens, l'activité publicitaire devrait s'appuyer sur des brigades itinérantes capables de toucher et de convaincre un nombre important des habitants de la wilaya en leur gommant le moindre doute et le manque de confiance qui entachaient précédemment ce genre d'opérations. Notons qu'outre l'ouverture d'un compte bancaire, les spots et les flashes publicitaires, la radio locale de Tissemsilt a mobilisé toutes les maisons de jeunes et les agences d'«Algérie Poste» éparpillées à travers les 22 communes de la wilaya pour que les bienfaiteurs puissent déposer leurs dons. **B. E. H.**

Les aliénés mentaux causent des dégâts

La prolifération alarmante d'une nuée de malades mentaux cause un sérieux danger aux passants et aux automobilistes à travers la ville de Tissemsilt. Récemment le correspondant du quotidien Echourouk a failli perdre son œil suite à un violent coup de poing donné subitement par Essafi un aliéné mental d'un fort gabarit. Un autre de même stature armé d'une spatule en fer en forme de sabre sillonne à longueur de journée l'axe principal de la cité «El Wiam» en se prenant pour un ancien guerrier des célèbres conquêtes. Au passage, il terrifie les bambins et les femmes. Un quinquagénaire prend un sac à dos et lapide les passants. Un tel acte a failli coûter la vie de 7 passagers qui étaient à bord d'un taxi qui s'est renversé au fond du ravin suite aux jets de pierres lancées à bout portant par ce malade mental. Souvent, ces personnes en difficulté mentale s'attaquent aux restaurants et aux cafés pour s'emparer de la commande des clients. À signaler que le monde juvénile et la gent féminine sont les plus ciblés. **B. E. H.**

CHLEF

Le nouvel hôpital attendra

● La livraison des équipements médicaux commandés auprès d'un fournisseur espagnol est bloquée par des contraintes d'ordre administratif.



Le nouvel hôpital de 240 lits est le premier du genre à être construit à Chlef après le séisme de 1980

La mise en service du nouvel hôpital de 240 lits au chef-lieu de wilaya reste largement tributaire de l'équipement de ses différents services de soins, a-t-on appris de sources proches du dossier. Or, cette opération butte sur des contraintes d'ordre administratif ayant bloqué, voire compromis, la livraison des équipements médicaux commandés auprès d'un fournisseur espagnol. Celui-ci a, selon nos sources, exigé l'actualisation des prix après les lenteurs constatées dans le traitement et l'approbation du marché y afférent au niveau

de la commission concernée. Le problème a été récemment porté à la connaissance du ministre de la Santé, lors de la visite qu'il a effectuée sur les lieux, en présence des autorités locales.

UN MARCHÉ À L'ÉTUDE

Il a promis de soumettre ce cas au Premier Ministre pour un traitement rapide du dossier par la commission nationale des marchés. Aux dernières nouvelles, le marché est toujours à l'étude au niveau des services compétents et l'on s'achemine probablement vers l'une des deux solutions

envisageables, à savoir l'actualisation des prix, comme demandé par le fournisseur espagnol, ou le lancement d'un nouvel appel d'offres international. Il est évident que cette démarche va encore retarder la réception de cette infrastructure en dur, la première du genre à être construite à Chlef après le séisme de 1980. Cette dernière, faut-il le rappeler, devait non seulement remplacer les deux hôpitaux en préfabriqué au siège de la wilaya, mais aussi améliorer les conditions de prise en charge des malades de la région. **A. Y.**

BÉCHAR

L'attribution de 600 logements sociaux reportée sine die

L'attribution des 600 logements sociaux locatifs supplémentaires qui devait être effectuée au mois de juillet en cours et qui faisait partie du programme des 1334 logements distribués au mois de mars dernier a été reportée sine die. Ce report est dû au retard, croit-on savoir, dans la réception de ces logements, ce qui a entraîné la déception et l'impatience des postulants qui figurent sur la liste d'attente. Plusieurs d'entre eux, mal informés, font la navette entre les services concernés pour s'enquérir de ce report imprévu. Mais, d'après une source officieuse, la répartition de ces unités d'habitation se fera au mois d'octobre prochain car, avance la même source, les dossiers de demandeurs sont déjà assainis. Mais la demande de logements reste quand même supérieure à l'offre et le déficit en la matière demeure lourd puisque plus de 6000 demandes réelles de logements sont déposées par les citoyens auprès de la commission ad hoc. Comme pour atténuer les effets d'une forte demande sociale et mettre en exergue les efforts déployés, on souligne



Depuis octobre 2010, la wilaya a bénéficié d'un programme de 1500 unités

que, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, la wilaya a bénéficié, depuis octobre 2010, d'un programme de 1500 unités dont 800 ont été réservées au chef-lieu de wilaya soutenues par un programme de 3000 logements ruraux. Par ailleurs, la formule «logement promotionnel aidé» a remplacé le «logement social participatif» dont les conditions d'accès et d'éligibilité restent inchangées. **M. Nadjah**

APC - TIARET

Enquête sur la gestion des œuvres sociales ?

Les bruits et chuchotements insistants, qui tramaient dans les travées de la mairie de Tiaret à propos de la gestion controversée de la commission des œuvres sociales, va-t-elle finir par éclater au grand jour ? Selon certaines indiscretions susurrées, à dessein par des personnes au fait du dossier, la brigade économique et financière relevant de la SPWJ de Tiaret aurait fourré, une fois de plus, son nez, pour passer au crible la gestion des œuvres sociales de l'APC. Une APC qui n'existe d'ailleurs plus depuis sa dissolution de fait par l'administration suite à la scandaleuse affaire qui liait ses membres à la justice. La commission des œuvres sociales en charge des affaires sociales de plus d'un millier de travailleurs a été pointée du doigt accusateur, notamment parmi ses membres et des syndicalistes qui lui reprochaient «une gestion approximative des deniers publics et des passe-droits». La saisine du dossier par la brigade économique n'a pas encore été confirmée, officiellement, bien qu'il ne soit un secret pour personne, puisque, affirment nos sources «certains membres, dont un démissionnaire, avaient bel et bien été convoqués». **A. Fawzi**

SIDI BEL ABBÈS

4700 couffins pour les démunis durant le Ramadhan

Le traditionnel dispositif de solidarité dont bénéficient annuellement les familles démunies vient d'être finalisé à Sidi Bel Abbès, a-t-on appris auprès des services de l'action sociale. En termes chiffrés, l'aide prévue à cet effet se résume à quelque 4700 couffins de victuailles devant être remis aux familles nécessitées recensées dans les différentes communes de la wilaya. Les produits alimentaires auxquels auront droit les familles considérées se composent essentiellement d'huile, de sucre, farine, semoule, café, beurre et autres denrées de base. Par ailleurs, sept restaurants de la solidarité seront mis à la disposition des gens humbles, des SDF et autres voyageurs de passage à Sidi Bel Abbès auxquels seront servis quotidiennement des repas chauds. Comme de coutume, plusieurs bénévoles issus en grande partie du mouvement associatif local seront mis à contribution pour l'exécution du programme de solidarité qui doit s'étaler sur toute la période du Ramadhan. **M. Habchi**

Sept restaurants de la solidarité seront mis à la disposition des gens humbles, des SDF et autres voyageurs de passage à Sidi Bel Abbès auxquels seront servis quotidiennement des repas chauds.

RELIZANE

La wilaya enregistre près de 1600 diabétiques

«Le diabète ne cesse de proliférer au sein de la société et seule la wilaya de Relizane enregistre près de 16000 cas», a tenu à préciser M. Boucetta, résident de l'association «Amel» des personnes atteintes de cette maladie, en marge



de la journée de sensibilisation initiée au profit des diabétiques à la veille du mois de Ramadhan. En présence des amputés et ceux atteints de cécité, les médecins, appelés pour intervenir sur le sujet notamment ses complications, ont beaucoup tardé sur l'importance de l'auto contrôle et le respect du régime alimentaire. Revenant sur les statistiques, M. Boucetta, a tenu à affirmer que les dernières opérations de dépistages entamées durant le premier semestre 2011 ont révélé une hausse de 320 nouveaux atteints dont la moitié sont des enfants ayant moins de 10 ans. La situation est là, disait-il, et si l'on ne converge pas nos efforts pour assurer un réel accompagnement de la maladie l'on ne peut que s'attendre à de graves complications soulignait Boucetta en précisant que les trois EPH (établissements publics hospitaliers) de la wilaya ont réalisé jusque là plus de 75 amputations de jambes. **Issac B.**



El Watan
Lundi 25 juillet 2011

- À JIJEL, le parc animalier draine des milliers de visiteurs
- À BÉJAÏA, le théâtre investit l'espace urbain
- AMY WINEHOUSE, une diva de la soul, partie trop tôt

P. 14
P. 14
P. 15

VACANCES À BÉJAÏA



PHOTO : EL WATAN

Tighremt ou la beauté à l'état sauvage

Un lieu de villégiature à la beauté naturelle insulaire

POUR CET ÉTÉ, VOUS AVEZ ENVIE DE NATURE, DE MER ET DE SOLEIL ? NOUS AVONS DÉNICHÉ POUR VOUS UN DÉLICIEUX LIEU DE VILLÉGIATURE. DÉCOUVREZ UN RIVAGE CALME ET FAMILIAL: OFFREZ-VOUS DE BONNES VACANCES À TIGHREMT. ALLEZ, EN ROUTE !

Dimanche 10 juillet. Il est midi. Le temps est humide et le soleil est à son zénith. Pour fuir la trop exiguë ville de Béjaïa qui suffoque sous son soleil de plomb et ses interminables embouteillages, nous prenons la route vers la côte ouest. Pour celui qui recherche le calme absolu et la nature, cette côte est le havre idéal, l'escalade parfaite... Nous avons l'embaras du choix entre Boulimat, Saket, Thala Guiléf, Taïs, Ouadas... Chacune de ces plages se laisse découvrir au fil de sentiers dépayés. Cette route, longeant le littoral menant vers Tizi Ouzou, serpente la côte. Le paysage est une petite merveille. De Boulimat à Azzeffoun, une beauté sauvage marque le trajet. Les abords de la route sont tantôt verdoyants, tantôt empreints de reliefs tourmentés. En contrebas, le bleu infini de la mer. Au bout d'une heure de circulation plutôt fluide, nous atteignons un rivage extraordinairement sauvage, où l'on savoure un soleil chaud. Un sentier contourne une falaise vers une anse rocheuse. Un peu plus bas, la route descend en pente douce via une autre jolie falaise jusqu'à la mer. Tout autour, le calme. Nous stationnons dans un parking et nous descendons à pied un étroit chemin sablonneux. On accède au rivage par une étroite bande de piste dominant la plage : les falaises ocrées, dans un arc parfait, offrent un maquis tordu en vagues par une brise marine provenant du grand large. Nous

sommes bien à Tighremt. Un rivage idéal pour ceux qui cherchent à éviter la foule. Un air iodé et parfumé de senteurs du maquis caresse le paysage.

PETITS BAINEURS

Nous louons une petite tente à 200 DA. Nous posons notre serviette à même le sable immaculé. L'eau flirte avec les interminables reliefs rocheux. Premier plongeon dans une eau très fraîche et limpide. Un bémol tout de même : dès que nous mettons les pieds dans la grande bleue, les eaux s'avèrent aussitôt profondes. Le rivage est également trop rocheux et fortement accidenté. Si vous avez des enfants, ne les quittez surtout pas une seconde des yeux. Le danger de la noyade les guette de près. *«Je préfère venir ici en fin de journée pour profiter au mieux de cette plage au sable noir et du coucher du soleil»*, dit Zahir, un Bougiote venu avec sa femme et ses deux enfants. La cause de la notoriété de cette plage ? *«Une beauté sauvage et un calme inouï»*, répond notre interlocuteur. Loin du rivage, nous apercevons des pêcheurs assis sur les grands rochers, point de rendez-vous des anciens, où on reste sans voix devant les reflets jaunes et oranges du soleil sur la mer, qui semblent se détacher du ciel parsemé de nuages rougeoyants. Si l'expérience vous tente, sachez qu'il faudra nager une centaine de mètres avant d'atteindre un somptueux rocher.

En escaladant ce somptueux roc, vous pouvez alors jouir du spectacle fabuleux qu'offre le lieu, inondé de lumière. En contrebas, la grande bleue. On peut admirer l'imprenable Méditerranée qui vous cerne de toutes parts. Au retour, nous empruntons la route des Cèdres qui passe par Toudja, village qui abrite un canal hydraulique datant de l'époque romaine. Durant le trajet, nous admirons les villages perchés sur cette magnifique colline au charme immuable. Le panorama est époustouflant. Si cette destination vous tente, vous ne le regretterez pas. Et ne ratez surtout pas de faire vos émouvantes photos de famille. Bonnes vacances !

Cherif Lahdiri

COMMENT Y ALLER ?

Départ de la ville de Béjaïa, au rond-point Aamriw, empruntez la route du littoral ouest. Vous atteignez Tighremt au bout d'une heure et 30 km de trajet par voiture.

OÙ DORMIR ?

Boulimat compte deux hôtels de classe moyenne. Saket dispose de sympathiques bungalows et de charmantes résidences à louer. Vous pouvez également opter pour la très calme auberge du Taïs ou louer une jolie villa à Tighremt.

OÙ DÉJEUNER, DÎNER ?

Des restaurants de classe modeste sont implantés à Boulimat, Saket, à l'auberge du Taïs et à Tighremt. Autre option : prendre avec soi un déjeuner.

L'EAU FLIRTE AVEC LES INTERMINABLES RELIEFS ROCHEUX. PREMIER PLONGEON DANS UNE EAU TRÈS FRAÎCHE ET LIMPIDE. UN BÉMOL TOUT DE MÊME : DÈS QUE NOUS METTONS LES PIEDS DANS LA GRANDE BLEUE, LES EAUX S'AVÈRENT AUSSITÔT PROFONDES.



BON PLAN MUSIQUE

■ LAYALI CIRTA (Les Soirées de Cirta 2011)

Lundi 25 juillet 2011 à 22h

Concerts de chaba Djamilia et Nacereddine Horra

Mardi 26 juillet 2011 à 22h

Concerts de cheb Zinou, Massinissa et Benzina

ABDELKADER SECTEUR À ORAN

Un show... jubilatoire !

L'humoriste algérien, Abdelkader Secteur, a tout simplement fait un tabac, samedi dernier, à Oran, et ce, à la grande joie de ses fans qui étaient venus en masse. Le Théâtre de verdure, où le show s'est déroulé, n'en était pas moins déserté. Un public composé de centaines de personnes, couples et familles entières, était venu «s'évader» le temps d'un one-man-show tout bonnement hilarant ! Il s'agit de la première fois pour Abdelkader Secteur de jouer face à un public qui se veut «populaire», un public constitué... de toutes les composantes de la société. Car, par le passé, les rares fois où cet humoriste s'était produit à Oran, ce n'était qu'en soirée, et l'accès atteignait des prix inabondables. Ce qui rendait, ipso facto, le show à la portée des nantis et leurs familles. Samedi dernier, c'était bel et bien face à un «vrai» public que l'humoriste s'est essayé, et autant dire que la mayonnaise a pris ! Qu'il s'agisse de la situation, ô combien difficile des sans-papiers algériens en France, du déroulement d'une cérémonie funèbre, tour à tour à la sauce française et algérienne, ou alors d'une scène de prière dans une mosquée, avec pour accompagnement... rien moins qu'une chanson de Houari Dauphin ! Rien n'est lâché et tout est passé au crible : l'artiste interprétera à la fois son propre rôle ainsi que celui de son acolyte de toujours, son meilleur ami Ahmed, dont la face ressemble à celle de n'importe qui, «mais à la condition qu'elle soit vue dans le reflet d'un thermos !».

Akram El Kébir

LE PARC ANIMALIER D'EL AOUANA À JIJEL

Une attraction qui draine des milliers de visiteurs

■ S'étendant sur un espace boisé de 24 hectares, le parc animalier de Taza, à Kissir, près de la commune d'El Aouana, à l'ouest de la ville de Jijel, est en train de détrôner la célèbre Corniche.

Il ne cesse d'attirer, année après année, davantage de visiteurs au point de devenir l'attraction estivale majeure de toute la wilaya. Son aura semble déborder de l'ensemble du territoire national, si on se fie à ces plaques d'immatriculation de voitures qui défilent devant son portail d'entrée. Les amoureux de la nature trouveront sur ce site ce qu'il faut pour savourer le plaisir de contempler les animaux dans leur enclos, ou faire des randonnées en couple ou en groupes d'amis ou en famille à l'intérieur d'un espace grouillant de monde. «Depuis le début de l'été, l'affluence augmente chaque jour, elle semble pratiquement doubler en un mois», affirme la directrice du parc, Hassiba Belhimous. A l'intérieur, les veillées se prolongent jusqu'à une heure



Le parc animalier d'El Aouana (Jijel)

PHOTO: D.R.

tarde sous les lumières des guirlandes et des projecteurs qui illuminent de mille feux les lieux. A 22h, le portail se ferme, mais ceux qui se trouvent à l'intérieur ont toute la latitude de prolonger leurs veillées en toute quiétude dans la même ambiance. Les grillades de toutes sortes, les pizzas et les rafraîchissements servis en plein air ne font que stimuler davantage l'appétit des visiteurs. Certains dînent à même le gazon dans un espace impeccable-

ment propre. Après chaque veillée, l'ouverture intervient le lendemain à 11h. Normal, puisque la matinée est réservée à l'entretien des animaux et à l'hygiène des lieux.

ENGOUEMENT DU PUBLIC

Les deux guichets ouverts pour la vente des billets s'avèrent quelquefois loin de répondre aux sollicitations des visiteurs qui se pressent pour entrer dans le parc. «Je suis agréablement surpris par la beauté

des lieux ; le parc est une découverte pour moi, car d'habitude je viens visiter les grottes et les belles plages de la région», témoigne un jeune homme en compagnie de sa famille, venue d'une wilaya de l'Est. Evidemment, de nombreux visiteurs affirment qu'ils sont ravis de découvrir l'étendue de cet espace, aménagé en pleine forêt et ouvert en 2006. Ceux qui n'aiment pas trop les escapades en bord de mer trouveront leur compte et peuvent se rafraîchir à l'ombre des arbres soigneusement taillés. Une quarantaine d'espèces animales forment la faune du parc, entre herbivores, primates, oiseaux et carnivores. Le nouveau pensionnaire des lieux sera sans conteste la surprise de l'été ; elle, c'est la panthère noire. Annoncée depuis un certain temps, elle sera finalement au parc au courant de cette semaine. Elle viendra du Parc zoologique de Ben Aknoun. L'animal carnassier, le plus intelligent des félins sauvages, avec sa sombre fourrure, sera la curiosité des visiteurs et de leurs enfants. Autant dire qu'après les grottes et la célèbre Corniche qui ont fait sa réputation, Jijel a gagné une autre infrastructure de loisirs et de détente. Le parc animalier est, pour les foules qui s'y rendent, une véritable attraction estivale.

ZoukriA.

ÉCHANGE CULTUREL BÉJAÏA - HAUTE-NORMANDIE

Du théâtre dans la rue bougiote



Place Gueydon, le balcon de Béjaïa

PHOTO: D.R.

inauguré le 18 juillet, ce programme se poursuivra pendant dix jours autour d'une palette artistique que forment les arts plastiques, le dessin et le film d'animation. Une exposition de peintures de l'artiste plasticien Saïd Atek, établi en France, a été montée dans le hall du TRB.

Son intitulé, «Asmekti», suggère un travail sur la mémoire qui constitue aussi la raison d'être d'un atelier créé à cette occasion. Animé par l'auteur de l'exposition et assisté par le plasticien Smaïl Ouchène, cet atelier a été ouvert aux habitants de la ville désireux de contribuer

à cette forme de construction artistique de la mémoire à l'aide, notamment, de «leurs archives personnelles». Le programme d'échanges se concrétise aussi à travers l'atelier animé par le dessinateur Patrice Marchand et le plasticien Djamel Bouali, et portant sur le dessin avec réalisation de petits ouvrages à partir de différents objets. L'objectif étant de «partager des idées, garder une trace et... recommencer». Animé par Nicolas Diogent, créateur de films d'animation, et assisté par Amokrane Makhoulfi, un autre atelier a mis à contribution l'imaginaire de quelques citoyens rencontrés dans la rue, pour faire de leurs histoires la substance d'un projet d'écriture d'une histoire mise en images, d'où naîtront, grâce à la magie du cinéma, des films d'animation. L'atelier s'est aussi nourri de la «richesse» de la rue d'où l'on a puisé des éléments et réalisé, entre autres créations, des bruitages et des musiques. Le public a été convié, depuis vendredi dernier, à découvrir les films d'animation réalisés par cet atelier et projetés en nocturne au niveau de la maison de la culture et quelques endroits de la ville : la très touristique Brise de mer, les quartiers populaires d'Itheddaden et de la Sifa et à Sidi Soufi.

PLACE GUEYDON, THÉÂTRE URBAIN

L'ex-place Gueydon, l'esplanade de la maison de la culture, la Brise de mer et la place Manuel Teixeira Gomes accueillent, mardi et mercredi, des spectacles du théâtre de rue montés par le

cercle de La Litote, avec Luc Perrot, Jérôme Lefèvre, Mohammed Kotbi et l'assistance de deux comédiens du TRB, Nesrine Aïtout et Farid Cherchari en l'occurrence, ainsi que Meziani Fodil, un jeune comédien amateur. Le projet consiste, selon ses concepteurs, à «raconter les familles en favorisant la rencontre des lignées matrilinéaires et patrilinéaires, passant de la grand-mère ou du grand-père à la petite-fille ou au petit-fils». L'objectif ? «Construire les mythes du quotidien» et faire se rencontrer les histoires de familles kabyles et normandes, pas si différentes...». Ce riche programme sera clôturé ce mercredi et, entre-temps, Annie et Alain Coci, deux artistes haut-normands, auront réalisé un reportage filmé et en photos de cette expérience nouvelle pour servir de témoin «de retour en Haute-Normandie pour contribuer au développement du volet culturel de la coopération entre les deux régions». «Ce déplacement sera bien sûr l'occasion de faire le point, à l'invitation des autorités locales, sur la coopération entre nos deux régions : son volet interuniversitaire «Seine - Soummam», qui se poursuit et se concrétise, et les autres actions qui peuvent être envisagées de part et d'autre. Pour que la coopération entre les sociétés civiles de nos deux régions puisse demain enfin s'épanouir et boussuler tous les préjugés qui entravent la libre circulation des intelligences et des énergies créatives», a écrit sur le Net, Claude Taleb, vice-président de la région de Haute-Normandie.

K. Medjdoub

DISPARITION PRÉMATURÉE DE LA CHANTEUSE BRITANNIQUE AMY WINEHOUSE

Une sister soul au club 27

Elle était jeune. Elle avait 27 ans. Elle était translucide. Elle n'aimait pas Madonna. Elle était une grande chanteuse de R'n'B et de soul. Et elle ne voulait pas partir en cure de désintoxication comme elle le chante dans son hit planétaire *Rehab*. Parce qu'elle aura vécu en brûlant la vie par les deux bouts. Et elle en est morte. C'est la «motoner» britannique, Amy Winehouse (la maison du vin en anglais) au look et aux tatouages «trash». Elle avait une propension à l'automutilation. Elle était anorexique. Elle a été retrouvée morte samedi après-midi dans son appartement de Camden, au nord de Londres, par une équipe d'urgentistes londoniens, à 15h54. L'on craint qu'elle ait été victime d'une overdose d'ecstasy et d'alcool. Mais la police qualifie la mort d'Amy Winehouse d'«inexplicable».



PHOTOS : D. R.

A l'issue de la cruelle nouvelle, son père Mitch, qui se trouvait à New York (USA) dira : «*Je prends le prochain avion. Je rentre à la maison. Je veux être avec Amy. Je ne veux pas craquer, car ma famille a besoin de moi. C'est un tel choc !*». Sa mère, Janis, brisée et dévastée, redoutait cet instant en voyant sa fille se détruire - Amy Winehouse avait une véritable et dévastatrice addiction à la drogue et à l'alcool - : «*J'avais cette angoisse. C'était une question de temps (la mort d'Amy). Janis avait rendu visite à sa fille la veille. «Je suis heureuse d'avoir vu ma fille. Elle m'a dit ces derniers mots : I love you mum ! (je t'aime maman!). Ces ultimes mots, je les garderai précieusement et ils me feront toujours penser à Amy.»*

PREMONITOIRE REHAB

Amy Winehouse avait vécu à l'image et à l'écoute de son tube *Rehab*, la chanson phare de l'album *Back to Black* sorti en 2006. *Rehab* est tristement testamentaire, où elle parle prémonitoirement de son tragique destin. Les lyrics disent : «*Ils ont essayé de me faire aller en cure de désintoxication, j'ai dit : «Non, non, non !»/oui, j'ai été en noir, mais quand je reviendrai, vous le saurez/j'ai pas de temps et si mon papa pense que je vais bien/il a essayé de me faire aller en cure de désintoxication, je n'irai pas.../parce que il n'y a rien, il n'y a rien que vous pouvez m'enseigner/je n'ai pas eu beaucoup de classe/mais je sais qu'on ne jouit pas dans un verre à liqueur/ je ne veux plus jamais boire de nouveau/j'ai juste besoin d'un ami/demandez à tous, ils pensent que je suis à l'amende/et ce n'est pas seulement ma fierté/C'est juste que ces larmes ont séché...»* Amy Jade Winehouse est née le 14 septembre 1983, à Londres. Elle était aussi auteur-compositeur. En 2003, Amy Winehouse publie son premier album, *Frank*. Il rencontre un succès d'estime et un bon accueil de la critique au Royaume-Uni, et reçoit une nomination pour le prix Mercury.

UNE FILLE «PROVOC»

En 2006, son second album intitulé *Back to Black* reçoit six nominations aux Grammy Awards et décroche cinq prix. Elle remporte ainsi trois des quatre prix les plus importants

dont : *Meilleure nouvelle artiste, Album de l'année et Chanson de l'année*. Le 14 février 2007, elle reçoit le Brit Award de la meilleure artiste féminine britannique et reçoit une nomination pour le meilleur album britannique. Elle remporte le Prix Ivor Novello à trois reprises : en 2004, pour la meilleure chanson contemporaine (musique et textes) pour *Stronger Than Me*, en 2007, pour la meilleure chanson contemporaine pour *Rehab* et en 2008 pour la meilleure chanson et la musique des textes de *Love Is A Losing Game*. Depuis l'aventure de *Rehab*, le nom d'Amy Winehouse ne figurait pas seulement dans les billboards mais aussi dans la rubrique «faits divers» des tabloïds du monde entier. Et pour cause ! Des frasques, des scandales de toxicomanie, d'alcoolisme et autres détentions aux postes de police. Amy Winehouse a même été accusée, en 2009, pour l'agression d'une fan, qui voulait être prise en photo à ses côtés. Elle avait été jugée non coupable par un tribunal londonien.

TRIBUTE DE LADY GAGA, RIHANA...

Aussi, des millions de fans de par le monde sont marqués et affectés par son décès prématuré et le monde de la musique n'est pas, immanquablement, en reste. Les réactions à sa disparition ne cessent de pleuvoir. Le premier n'est autre que celui qui lui a composé l'album *Back to Black* et notamment le succès *Rehab*, le producteur au talent délégué Mark Ronson et son alter ego : «*Elle était mon âme sœur musicale et elle était aussi comme une sœur pour moi. C'est l'un des jours les plus tristes de ma vie.*» Lady Gaga (*Born This Way*) : «*J'aurais toujours un amour profond pour Amy Winehouse.*». Rihanna : «*Mon Dieu ayez pitié ! Je suis malade d'apprendre ça ! J'ai littéralement le cœur brisé, chère Amy.*». Jessie J : «*Les larmes coulent sur mon visage. C'est une telle perte. Repose en paix, Amy. Quelque chose me dit qu'on va parler d'Amy dans les trente prochaines années de la même façon que toutes les légendes qui sont mortes trop*

tôt.» Dita Von Teese : «*S'il vous plaît, dites-moi que la nouvelle sur Amy Winehouse n'est pas vraie.*

Je suis dévastée. J'ai passé des moments incroyables en sa compagnie. Elle a chanté pour moi durant des heures, c'était beau et très touchant. Une grande perte. Elle était la chose la plus proche de Billie Holiday, elle était un talent seul incontestable. Je suis si triste, j'espère qu'elle est en paix.» Usher : «*Je suis si triste d'apprendre le décès d'Amy Winehouse. Je suis heureux de t'avoir connue... Repose toi. Partie trop tôt... tu vas nous manquer.*» Bruno Mars (*The Lazy Song*), l'étoile montante de la soul et du R'n'B : «*Repose en paix, Amy Winehouse. Tu as donné au monde quelque chose qu'il n'avait jamais entendu auparavant. Merci d'avoir été une vraie inspiration.*»

CLUB 27

Ainsi, Amy Winehouse s'en est allée, très tôt. Non trop tôt, paver le panthéon du club 27. Le fameux club des chanteurs et autres

artistes de pop, rock et de blues morts à l'âge de 27 ans. Amy est partie rejoindre les «clubbers 27» : Jimi Hendrix (*Voodoo Child*), le guitariste de tous les temps, Brian Jones (guitariste des Rolling Stones), Janis Joplin (*Got Dem Ol' Kozmic Blues Again Mama !*), Jim Morrison (*Light My Fire, L.A. Woman*), chanteur et leader des Doors, ou encore Kurt Cobain, le «frontman» de Nirvana (*Teens Like Spirit*). Amy Winehouse devait publier un nouvel album à Sainte-Lucie (Caraïbes) aux influences «steady rock».

Donc, très reggae ! Mais aux dernières nouvelles, les sonorités aux cordes basses n'ont pas plu à la maison de disques (Island Records). Amy aurait fait duo avec Cee Lo Green (ex-Gnarls Barkley, *Bright Lights, Bigger City*). Amy Winehouse nous laisse des morceaux de bravoure tels que *You Know I'm No Good, Rehab, Back To Black, Addicted* et le génial *Valerie* sous les auspices de Mark Ronson. C'était une sister soul (non pas saoule). Repose en paix, Amy ! (R.I.P. Amy !).

K. Smail

Amy Winehouse laisse des millions de fans tristes



MODE ET PHOTO

Lyes Allouche, l'incontournable du photoshoot

■ Si la planète n'a plus aucun secret pour ce globe-trotter des séances photo et vidéo pour le monde de la mode, il caresse toujours le rêve de dévoiler et de faire connaître quelques beautés et mystères de l'Algérie, son pays d'origine.

Il y a quelques semaines, le Washington Square de New York, le point de départ de la célèbre 5^e avenue, a été fermé au public et l'accès y était interdit. Il ne s'agissait ni d'une alerte ni d'une fermeture pour rénovation. Lyes Allouche, l'enfant terrible du quartier algérois de Bologhine, y dirigeait un shoot (une séance photo) pour le compte d'une grande enseigne canadienne de vêtements. Bien que n'étant pas photographe, sa fonction est primordiale pour toute séance de shoot : il est le directeur de production, l'équivalent d'un régisseur sur un plateau de tournage cinéma. Et ils ne sont que quatre à Montréal à exercer ce métier. «*Nous ne sommes pas nombreux dans ce milieu*», lance ce petit-fils du regretté champion de boxe en Algérie et en France, Mohamed Allouche. Entre deux shoots, dont le dernier au Maroc pour le compte de la revue internationale de design *Plaza Magazine*, nous avons rencontré Lyes Allouche. Une rencontre sur le boulevard Saint Laurent. La fameuse artère qui divisait Montréal en partie anglophone et une autre francophone. Le choix de l'endroit, consciemment ou inconsciemment, n'est pas fortuit. Il lui a porté bonheur dès son arrivée, seul, à l'âge de 17 ans. Quand il a débarqué à Montréal, Lyes Allouche avait déjà parcouru l'Europe pendant deux ans. «*J'étais attiré par l'ailleurs, comme tous les jeunes de mon âge*», se rappelle ce monsieur 100 000 volts, qui n'a pas trop traîné dans la métropole canadienne avant de trouver ce qui s'est avéré être son chemin.

LIEN FILIAL AVEC L'ALGÉRIE

Dès la première semaine, avec son entourage et sa débrouillardise, il s'est retrouvé invité à une soirée sur la chaîne Musique Plus (la MTV locale). A l'époque, Juliette Powell, Miss Canada 1989, animait une



Lyes Allouche, un talent : y a pas photo !

PHOTO : D. R.

émission musicale, «*Bouge de là !*» La personnalité de cet enfant de Bab El Oued, sa culture musicale et son caractère impressionnent l'animatrice. Elle l'invitera à ses émissions. Les portes du showbiz s'ouvrent alors pour celui qui sait mieux que quiconque «*d'où il vient*». «*J'ai toujours été en contact avec ma famille et avec mes origines, bien avant la création du Petit Maghreb sur la rue Jean Talon, qui n'avait pas les couleurs maghrébines comme maintenant. Je suis imprégné par mon éducation algérienne des années 80.*» «*Au fond, ce n'est pas l'origine qui détermine le respect qu'on accorde à une personne, mais ça va chercher plus dans la personnalité*», affirme Lyes Allouche qui «*doit*» la sienne à son grand-père qui a joué

le rôle de mentor dans sa vie. Allouche toujours voulu être à son compte, Lyes Allouche fonde sa propre boîte de communication. Il lance, en 1999, le magazine *Montréal Shop*. Un concept nouveau dans cette ville à l'époque. Un magazine 100% shopping. Il n'est pas allé par trente-six chemins pour réaliser son projet. «*J'ai pris le bottin téléphonique et j'ai appelé le meilleur cabinet d'avocats. Je les ai convaincus de devenir mes partenaires. Ils étaient emballés par mon idée*», se rappelle ce directeur de production qui avait fait appel à un Algérien de Montréal pour s'occuper des tâches de bureau. Lui, il s'occupait des contacts et du réseautage. N'ayant pas froid aux yeux, il fait appel, entre autres, à Virginie Coossa, qui animait une émission sur

le design sur la chaîne Musique Plus. Elle accepte volontiers de s'occuper de la rubrique beauté. Convaincre les annonceurs n'a pas été très difficile. Le premier, se rappelle Lyes Allouche, a été Boss. Ont suivi le centre de loisirs le Forum Pepsi et le complexe commercial Place Alexis Nihon. L'aventure de ce bimensuel a duré cinq ans. Cela lui a permis plusieurs distinctions, dont celle de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse en 2002 pour l'excellence de son projet «*qui participe au dynamisme de Montréal*». Une grande entreprise québécoise de médias lui a proposé de racheter son magazine. «*Je pensais en millions de dollars et cette compagnie me faisait une offre en milliers de dollars. Cela ne m'a pas intéressé*», se remémore-t-il.

La fin de l'aventure *Montréal Shop* verra la naissance de celle de 30 degrés productions spécialisée dans l'assistance à la production photos et films (gérance de production, recherche d'extérieurs et d'intérieurs, obtention de permis, directeurs artistiques, casting...).

MONTRÉAL SHOP

Il doit coordonner, de A et Z, la logistique d'une production au complet, se faisant approcher par le photographe, le directeur artistique, la marque qui annonce, les magazines... Comme rien ne se perd et que tout se transforme. Lyes Allouche n'a pas créé la nouvelle entreprise ex-Nihilo. Pendant qu'il essayait de convaincre les responsables de la place Alexis Nihon d'annoncer sur son magazine, ceux-ci lui demandent de réaliser tout le projet : conception de la pub, casting, photoshoot... La publicité devait aussi être sur plusieurs supports. Et ce fut son premier shoot comme directeur de production. Il ne s'est plus arrêté depuis. «*Les cinq ans du magazine ont fait de moi ce que je suis actuellement*». Son travail lui fait parcourir la planète pour dénicher les endroits les plus intéressants qui répondraient aux exigences de ses clients les plus capricieux (les photographes en tête). Il n'a pas eu peur d'essayer de trouver une location pour séances photo au Cachemire (Inde) ou Rio de Janeiro (Brésil) pour l'un de ses clients exigeants. Ces dernières années, il a presque élu domicile au Maroc vu les facilités qu'offre ce pays pour son activité. S'il se targue d'avoir des firmes canadiennes (la maison Simons, Laura Canada, Revlon, Mexx, Intimissimi...) parmi ses clients, il ambitionne de passer à une autre échelle, Worldwide (Gucci, Louis Vuitton...). Lyes Allouche rêve bien sûr de travailler sur des sites en Algérie, son pays d'origine. Il se dit prêt à ramener en Algérie les grands du milieu. L'impact médiatique de ce genre de campagne serait bénéfique pour la destination Algérie. «*Imaginez que le magazine Plaza, qui diffuse dans 65 pays, prenne commande pour un shoot en Algérie. Cela place à l'international l'image du pays*», soutient-il. Rien n'arrêtera, apparemment, Lyes Allouche qui aime à répéter que «*qui cherche trouve*» et que «*la volonté rend facile les chemins les plus difficiles*». **Samir Ben**

Sur internet :

www.30degresproductions.com

LA FONDATION MO IBRAHIM ORGANISERA SON FORUM ANNUEL EN TUNISIE

Concert public, célébration culturelle et forum

Après s'être entretenu avec le Premier ministre Beji Caïd El Sebsi, Mo Ibrahim a annoncé que la Fondation Mo Ibrahim organisera son forum annuel à Tunis, les 11, 12 et 13 novembre prochain. Réunissant des personnalités internationales de premier plan, cet événement soulignera le rôle-clé que les citoyens peuvent jouer pour améliorer la gouvernance de leur pays. Le concert sera ouvert au public et verra la

participation d'artistes tunisiens de renom aux côtés des stars africaines, à savoir Youssou N'Dour et Angélique Kidjo. L'événement culturel célébrera le rôle moteur récemment joué par la jeunesse tunisienne. Le forum de discussion portera sur «*L'agriculture africaine : de la satisfaction des besoins à la création de richesses*». Il réunira les principaux acteurs du secteur pour examiner les enjeux majeurs

de l'agriculture africaine, de la sécurité alimentaire et du développement rural sur le continent. Mo Ibrahim a déclaré au sujet du forum : «*En reconnaissance de son rôle dans le déclenchement d'un vaste mouvement pour davantage de transparence et de responsabilité des gouvernements, nous avons hâte de nous réunir en Tunisie en novembre. Ce sera l'occasion pour notre continent de rendre hommage à la jeunesse*

tunisienne, mais aussi d'examiner un sujet à la fois source potentielle d'instabilité en Afrique et opportunité majeure pour son développement.» Les principaux représentants de la société civile africaine, du secteur privé, des gouvernements, des institutions multilatérales et régionales ainsi que les principaux partenaires de la communauté internationale se réuniront pendant deux jours à Tunis à cette occasion.



AVANT-GOÛT

■ Des cinébus pour la projection des films documentaires réalisés dans le cadre de «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011», vont sillonner des daïras de la wilaya de Tlemcen.

BÉCHAR

Une ville qui vit au rythme de la canicule



En cette saison estivale caniculaire, Béchar manque vitalelement d'espaces verts et de loisirs

■ Si les citoyens du Nord se ruent en ce moment sur le littoral, à Béchar, les habitants ne cessent de supplier et d'exhorter, à qui veut bien les entendre, afin de les écouter et d'améliorer leur situation et d'atténuer, un tant soit peu, les insupportables conditions climatiques extrêmement chaudes, en été, en créant des espaces verdoyants de détente et de loisirs qui font cruellement défaut.

Le calvaire qu'endure depuis des années cette population en période de grandes chaleurs est infernale et ne trouve apparemment aucun écho, aussi bien chez les pouvoirs publics que chez les élus locaux. De l'avis, sans appel, des habitants ou des visiteurs, Béchar détient le triste palmarès de la ville la plus ennuieuse, la plus morose de toutes les grandes villes du pays, avec ses 165 000 âmes et en plein boum démographique.

La célèbre place de la République, devenue depuis quelque temps un refuge pour les ivrognes, et le boulevard Colonel Lotfi, attenant à cette place autrefois bien entretenue, sont aujourd'hui désertés par les passants, car devenus des

endroits infréquentables. Pas un restaurant ou pizzeria de luxe dignes de ce nom n'existent dans l'agglomération pour des familles qui restent cloîtrées et confinées à longueur de journées entre quatre murs.

L'ennui mortel et l'absence de distraction poussent des centaines de jeunes et moins jeunes à investir, tard dans la soirée, lorsque le climat s'adoucit légèrement, les quelques maigres pelouses et herbes plantées sur des espaces des ronds-points, à la recherche de fraîcheur. Ils s'adonnent aux interminables jeux de cartes sous les leurs des lampadaires. Les trois piscines et bassins sont submergés par une nuée de jeunes, dépassant ainsi les capacités d'accueil. L'an-

ciens jardin public, patrimoine de la commune, jadis un lieu de détente verdoyant, datant de l'époque coloniale, aujourd'hui entièrement dévasté par les fortes crues d'octobre 2008, est toujours fermé et attend depuis ce temps une rénovation. L'unique centre de loisirs familial, assez verdoyant et géré par les militaires au centre-ville, est heureusement ouvert au public sans distinction entre militaires et civils, mais reste nettement insuffisant.

EN ATTENDANT LE CENTRE DE LOISIRS

L'ennui, l'oisiveté, la chaleur torride mettent à rude épreuve les nerfs, même les plus solides finissent par craquer sous la pression. Mais les regards des citoyens de la capitale de la Saoura restent légitimement braqués sur un projet de création d'un centre de loisirs et de détente d'envergure, annoncé depuis au moins trois années. Il est constamment évoqué, discuté et les crédits alloués seraient même revus au cours des sessions des APW... en vain. La population devra encore attendre longtemps pour voir se réaliser ce projet qui

lui tient à cœur. On pourrait difficilement expliquer les obstacles qui se dressent encore à sa concrétisation.

Car, paradoxalement, Béchar, contrairement à certaines villes du Nord, où l'eau est rationnée, la commune est suffisamment approvisionnée à partir du barrage de Djorf Torba (70 km).

Ce qui, raisonnablement, pourrait facilement aider à l'implantation d'un tel projet, qui puisse non seulement apporter un peu de fraîcheur à un environnement sec et chaud, mais surtout de la joie aux familles exaspérées par le manque cruel des espaces de détente.

La ville de Béchar finira-t-elle un jour par se débarrasser de son étiquette de «ville caserne» qui lui colle à la peau ? Les colonies de vacances, pour garçons et filles de moins de 15 ans, organisées chaque année dans les régions côtières ont été supprimées pendant le mois d'août en raison du Ramadhan. Quant aux autres vacanciers qui disposent de moyens financiers, ils sont déjà de retour, à quelques jours du début du mois sacré.

M. Nadjah

FESTIVAL DE DJEMILA

Une soirée spécial duos

La sixième soirée du festival de Djemila a porté l'empreinte du Syrien Nour M'Hana en pleine forme. Disposant d'un répertoire surbooké en mélodie orientale Nour a, le moins que l'on puisse dire «illuminé» l'esplanade de Cuïcul, qui prend au fil



des soirées goût à ces veillées rythmées qui lui font oublier les sombres nuits d'une monotone année. Evoluant sur du velours sachant pertinemment que son carnet de chant est connu par cœur par un public branché sur les chaînes stallitaires arabes, l'artiste du Chem propose comme entrée *Zaman*, un des succès de M'Hana qui enchaîne avec *Mawawils*, *Ya malak*, *Wahachetni* qui chatouillent un public en transe sur les gradins subjugué par la voix, les paroles et la belle musique fredonnée par le Syrien, qui n'a pas voulu souffler mot sur les douloureux événements qui endeuillent depuis un certain temps son pays. «Je ne veux pas parler des événements qui ensanglantent mon pays, car je ne dispose d'aucun élément devant vous éclairer ou donner une idée précise sur ce qui se passe en Syrie. Laissez-moi vous dire que je suis peiné par les bouleversements qui secouent une partie du monde arabe», dira le chanteur, qui souhaite travailler un jour avec le voix d'or de Ouarda El Djazaïria qui est, à l'instar de Khaled, Cheb Mami et Rabah Deriassa les préférés du chanteur, qui cède la scène à des interprètes algériens qui se sont présentés en duo. En interprétant *Abla wa Antar*, *Maandich menek achra*, et bien d'autres succès, les stars algériennes Abla et Abdou Skikdi, ainsi que Cheba Djemila et Cheb Zinou, ayant le vent en poupe, ont conquis le public, lequel a répété en chœur les nombreux refrains proposés par les duos. Le bon chant triomphe une nouvelle fois sur la scène de Djemila, tard dans la nuit, avec Kamel El Galmi, l'un des chanteurs populaires du terroir. L'artiste, à travers *Netlaâ nechki*, *Ibareh bayet sahran*, *Allah ya rabi*, chanté l'amour, le chagrin, l'embrassement et l'éloignement. Cela dit, les organisateurs qui ont proposé pas moins de 13 chanteurs pour les deux dernières soirées n'en proposent, pour on ne sait quelle raison, aujourd'hui que quatre. Le public qui continue de pointer du doigt la singulière «ponctualité» des organisateurs n'ayant à aucun moment respecté l'horaire du début de l'activité, est convié au spectacle de Cheb Redouane, Ben Ahmed, Chaba Sihem et au show du Libanais Melham Barakat...

Kamel Beniaiche

JEUX - DÉTENTE

HORIZONTALEMENT : 1.Emprisonnement 2.Futur commis de l'Etat. Régime 3.Sens. Limonade. Transies par le froid 4.Hypothétiques. Sainte en petit 5.Classa. Brouille. Fin de verbe 6.Possessif. Petite planète 7.Mille-pattes. Privé de mordant 8.Pied de vers. Note. Interjection 9.Edenté d'Amérique. Direction. Col des Alpes 10.Coupé court. Savoir-faire. Aux cheveux noirs et au teint brun 11.Langage gaélique. Prix de tombola. Protecteur de doigt. Sur un calendrier 12.Bougent beaucoup. Dans 13.Cours primaires. Recueil de perles. Tamis 14.C'est-à-dire. Mesure de mandarin. Occupation favorite. Bord 15.Du pays de Charles Aznavour. Natte.

VERTICALEMENT : 1.Désignation d'un candidat pour une élection. Aber 2.Inédit. Braver 3.Inventer. Paquets de billets 4.Le matin. Degré. Préposition. Voie sur berge 5.Mouvement mystique jamaïcain. Samarium. L'envers du miroir 6.Principale attraction d'un spectacle. Ville d'Europe 7.Canards. Attaque violente et soudaine 8.Vérité. Non dit. Printemps de vie 9.Temps d'un révolution. Ville d'Angleterre. Drogue 10.Sorte. Parfum de mer. Astate 11.Poissons. D'un organisme mondial 12.Langue. Boisson amère. Imbécile 13.Issues. A plusieurs faces. Réponse de sentinelle. Domicilié 14.Premier repas. Elevée. Versus 15.Estimer minutieusement. Abrégée.

SOL. QUINZE SUR 15 PRÉCÉDENTS : HORIZONTALEMENT : 1.PENSIONNAIRES 2.AMAUROSE. SIDEEN 3.MORT. FALAISES 4. P.LI. AISEMENT. SE 5.LUNE. TER. TAN 6.EMET. HATIVEMENT 7.MES. SENILE. EPIE 8.ON. EU. CT. RASEES 9.UTAH. TEINTS. TR 10.SS. ODES. LIERAIT 11.ANEE. OU 12.IMITE. NIEES. ANE 13.EU. ESSARTS. ISSU 14.REA. SASSE. LOI 15.ST. GEREE. MINETS.

Quinze sur 15 N° 2956. Grid for the Quinze sur 15 puzzle with numbers 1-15 at the top and 1-15 on the left.

VERTICALEMENT : 1.PAMPLEMOUSIERS 2.EMOLUMENTS. MUËT 3.NARINES. AI 4.SUT. ET. EHONTE 5.IR. SU. DEESSE 6.OOLITHE. TEE. SAR 7.NS. SEANCES. NASE 8.NEFERTITI. CIRSE 9.AM. IL. NL. ETE 10.ISLE. VERTIGES 11.RIANTE. ASE. LI 12.EDITAMES. RU. ION 13.SES. NEPETA. ASIE 14.EES. NIERIONS 15.INSECTES. TUEURS.

Mots Croisés N° 2954 Par M. IRATNI. Grid for the Mots Croisés puzzle with numbers 1-10 at the top and I-X on the left.

HORIZONTALEMENT I- Passage d'un émetteur à un autre. II- Dresser l'un sur l'autre. III- Celui d'Ariane reste célèbre - Plus dans l'eau de mère. IV- Confidents - Frotté d'huile. V- Fleuve froid. VI- Symbole chimique - Devant une altesse - Heures du matin. VII - Plante - Une veuve vraiment brûlante. VIII- Verte république. IX- Mis pour moitié - Dégustée lentement. X- Sorti des urnes - Points opposés - Personnel.

VERTICALEMENT I- Manque de confiance en soi. 2- Erié - Avant nous. 3- Cocote. 4- Disque vénéré - Insecte. 5- Hors champ - Irlande du poète. 6- Démonstratif - Foça - Plante fourragère. 7- Voiles carrées. 8- Avant pâtres - Conjonction - Ville d'Italie. 9- Race - Bout de chocolat - Article de Barcelone. 10- Repère de géologue - Copies.

SOLUTION N° 2953

HORIZONTALEMENT I- SPUMESCENT. II- TABULAIRE. III- AMUSER - RAS. IV- GO - EVIDENT. V- NILLE - TE. VI- ASIE - SUBIR. VII- TORRENT - SE VIII-INO - ETE. IX- NOIR - ART. X- NATURELS.

VERTICALEMENT 1- STAGNATION. 2- PAMPOISON. 3- UBU - LIRONT. 4- MUSSELER - OU. 5- ELVE - EMIR. 6- SARI - SN - RE. 7- CI - DOUTE. 8- ERRE - TAS. 9- NEANTISER. 10- STERE - TU.

Fléchés Express N° 2956

Biffe Tout N° 2956

RELLIACEDANSEER IRIVIERELOEIEEP NORDUOQPTNTOE ARCADEARTINSTMR NEE LMGEINEMEBUE OTIAAORICANOESL LOTNGUBHUTCEB LROGLOAITCULOAI S I U O N I E L E C R B L S R I D E A A L N L I T A A L S U O I N E D N O F U T C T E I D N I N A V E T C R O E I G R I E G N I D L O H H E B R I E R S E D U C T I O N A R E E P R E S I T P A B E D O T V N N

RÈGLE DU JEU Biffer tous les mots de la liste que vous retrouverez dans la grille, en utilisant tous les sens possibles. Les lettres qui n'auront pas été cochées serviront à former le mot défini ci dessous.

DÉFINITION Séparation violente (11 lettres) Solution Biffe Tout précédent : ADVERSE

Tout Codé N° 2956

Définition du mot encadré

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Lentille convexe et grossissante. Grid for the Tout Codé puzzle with numbers 1-15 at the top and 1-15 on the left.

SOL. TOUT CODÉ PRÉCÉDENT : MAS - MARIE GILLAIN

SOLUTION FLÉCHÉS EXPRESS PRÉCÉDENT:

HORIZONTALEMENT : DEBARDEUR / LIBATION / REPIT / BÈTE / EM / ARDENT / EN / IE / TRONE / ST / INES / EON / VERS / ASSAGIR / AC / AÈRE / TANK / LUIT / UT / VEXÉE VERTICALEMENT : CELEBRITES / AU / BIPEDE / OSANT / HABITE / SNACK / RATENT / DDT / TRIVIALE / EIRE / ONEREUX / DUO / MENER / RIE / RNA / NESS / ETE.

ALPAGA - ARCADE - BANANIER - BOULEAU - CHAT - COLLEGIEN - DEBAPTISER - DURILLON - ECAILLER - EMBOUT - FENNEC - GOINFREY - GOUDRON - HAMSTER - HOLDING - IDIOTIE - INITIE - LANGUE - LECTEUR - MOBILITE - NAVET - NOTRE - ONDE - PERISSABLE - POTENTIEL - RETORSION - RIVIERE - SEDUCTION - SERTIR - VERITABLE - VRAC.

Fléchés Express grid with clues and answers in a crossword format. Clues include 'avis', 'arbre fruitier', 'ressentie', 'donnerions le jour à', 'tour symbolique...', 'heureuse élue...', 'points opposés', 'éther-sel', 'n'importe qui', 'semblable à', 'terre de Sienne', 'manœuvres militaires', 'clair', 'ville allemande', 'stère', 'table de marché', 'berge', 'lisière', 'gaine', 'vaisseau à crosse', 'brament éburnéen', 'discrétion', 'fin de cérémonie', 'capitale', 'cœlentéré marin', 'sans effets', 'lancer', 'qui a perdu la mémoire', 'pays', 'quotient de psy titre en abrégé', 'pénible'.

ON VOUS LE DIT

Béchar attend les promesses de Benhamadi



En visite dans la wilaya de Béchar au début du mois de mai dernier, le ministre de la Poste et des TIC, Moussa Benhamadi, avait promis que des GAB seront installés au niveau de l'université, des hôpitaux et des casernes militaires et qui auront pour effet, selon lui, de réduire les chaînes interminables qui se forment à longueur de journée devant les agences postales au nombre de 15. A Béchar, la population attend toujours la concrétisation de cette promesse, d'autant plus que ce sont surtout les retraités qui sont pénalisés par cette situation car obligés, à leur âge, de faire de fréquents déplacements et des chaînes interminables pour pouvoir effectuer les opérations de retrait.

Radiothon de solidarité à Tissemsilt

La radio locale de Tissemsilt a lancé, samedi, un radiothon de solidarité avec les familles nécessiteuses de la wilaya, et ce, à l'approche du mois sacré de Ramadhan. Plusieurs instances publiques et associations à caractère social participent à cette initiative de solidarité. Ce radiothon a été précédé d'une campagne de sensibilisation avec, au total, 24 émissions diffusées depuis le 15 juillet dernier, auxquelles ont pris part des bénévoles dont des industriels, commerçants, agriculteurs et des associations caritatives. Pour la collecte des dons, un guichet est ouvert dans chaque bureau de poste dans la wilaya, ainsi qu'un compte courant. Plusieurs correspondants et collaborateurs sont mobilisés pour les besoins de cette opération de solidarité au niveau des 22 maisons de jeunes implantées dans les différentes communes de la wilaya.

Un invalide de l'ANP revendique un droit au logement

Mohamed Salem Mimouni est invalide de l'ANP. Il habitait, pendant 30 ans, la ville de Tlemcen avec ses deux épouses et leurs 14 enfants dans une maison qui a été rasée par les autorités locales. Le terrain en question sert aujourd'hui de parking. Il payait durant toutes ces années les redevances d'électricité, d'eau et même de téléphone. A cause du terrorisme, en 1996, il quitte cette ville pour s'installer à Tindouf. Avec une décision du service social de la 2^e Région militaire de l'ANP, il se présente à la daïra de Tlemcen pour faire valoir ses droits. On l'oriente vers l'APC où, finalement, on lui indique qu'il peut déposer une demande comme tout le monde. Or, Mohamed Salem Mimouni revendique le droit à un logement ou à une compensation de la part des autorités publiques.

Un été particulier à Tiaret

Sept jeunes Tiarétis, dont une fillette, viennent allonger la liste des noyés en mer cet été. Un jeune de 23 ans a été happé à la fleur de l'âge, alors que ses parents lui préparaient ses noces. Il y a trois jours, ce sont une jeune fille et son frère qui ont été emportés par les vagues d'une mer agitée. Un autre jeune est décédé, près d'une dizaine de jours après avoir été évacué dans un état comateux aux urgences médico-chirurgicales. Le pire est à craindre, car des dizaines de bus qui rallient quotidiennement les plages de Mostaganem partent et reviennent de Tiaret pleins à craquer, avec en sa ou sa conduite des plus risquées. Sans être fataliste, une question se pose : qu'attendent les autorités pour atténuer les souffrances des jeunes, en activant le chantier de réalisation d'une piscine olympique dont les travaux traînent depuis près de trois décennies ?

À QUELQUES JOURS DU RAMADHAN

Boom des paraboles et des flasheurs de numérique

● A l'approche du Ramadhan, les installateurs de paraboles sont de plus en plus sollicités.



Le commerce des télé et des récepteurs numériques, en cette période qui nous sépare du mois de Ramadhan, s'en retrouve dopé et les «flasheurs de numérique» sont également débordés devant les demandes de citoyens, dont certains s'équipent pour la première fois, alors que d'autres tentent d'avoir le maximum de signal pour s'offrir une bonne réception satellitaire. Dans la majorité des cas, les Algériens orientent l'assiette pour capter les chaînes arabes. L'engouement des familles pour les chaînes satellitaires est tel que le commerce des récepteurs connaît un rythme soutenu durant toute l'année. Certains achètent un récepteur pour la première fois, alors que d'autres préfèrent changer leurs postes pour être en phase avec les dernières innovations technologiques. Les chaînes satellitaires arabes misent gros sur les séries. Alors que pendant toute l'année on en trouve une ou deux uniquement par jour, pendant le Ramadhan, elles sont au moins une vingtaine. Egyptiennes, syriennes,

turques ou des pays du Golfe, il y a de quoi satisfaire tout le monde. Certains ménages s'équipent spécialement pour cette occasion en achetant des récepteurs numériques et des télévisions. Toutes les télévisions arabes comptent sur le Ramadhan pour compenser leurs pertes financières. Mais pour la télévision algérienne, le défi est double : il est aussi question de regagner ses téléspectateurs et augmenter son taux d'audience qui est en chute perpétuelle. Pour s'attribuer l'audimat, les différentes chaînes ont préparé des «menus» alléchants. Ces dernières diffusent quasi exclusivement des programmes nationaux, des sitcoms et des feuilletons, particulièrement prisés en cette période spéciale de l'année, où la famille algérienne est réunie le soir après la rupture du jeûne autour de la télévision. Après les années 1980, où dominaient dans les foyers les magnétoscopes, palliant ainsi les insuffisances de la chaîne de télévision nationale étatique, monolithique et non at-

tractive, les années 1990 ont été caractérisées par le déploiement des paraboles sur les toits des maisons des milieux urbains. Si, en Europe, le phénomène des séries télé s'est déjà emparé du quotidien, chez nous le feuilleton du Ramadhan a une aura assez spéciale. La série ramadhaneuse que je ne sais quoi de l'effet de *Plus Belle la vie*, on s'habitue à la regarder, d'abord indifférent, puis machinalement, puis quotidiennement, puis fanatiquement. Même ceux qui ne sont pas accros de la petite lucarne reconnaissent un changement d'habitude. Le moment privilégié pour regarder la télé est sans doute lors de la rupture du jeûne. Le rassemblement familial autour du four est associé toujours à une consommation collective de la télévision. Si l'arrivée du mois du Ramadhan est synonyme de l'abstinence de l'aube au coucher du soleil, la consommation des nouvelles technologies et des chaînes TV satellitaires semblent être sans modération.

Kamel Benekadi

STAGE SUR LA RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION À ORAN

Comment faire des économies

Une quarantaine de femmes au foyer ont été initiées aux techniques de rationalisation de la consommation, à la faveur d'un stage organisé par l'association de protection du consommateur de la wilaya d'Oran. A cet effet, des orientations ont été données aux participants sur les astuces pour faire des économies. Le président de cette association et de la Fédération algérienne des consommateurs a indiqué que cette expérience pilote, encadrée par des experts en consommation et professeurs universitaires, s'est articulée autour des techniques de rationalisation de la consommation. Les ménagères ont reçu des conseils sur la culture de consommation, la prévention et les techniques de shopping, de gestion du budget familial et d'épargne. Selon lui, le citoyen «assume une part de la responsabilité» face à la hausse des prix des produits de consommation, notamment au mois de Ramadhan, synonyme

de forte demande sur les produits engendrant la pénurie et par conséquent la hausse des prix. Il est nécessaire de se rapprocher des ménagères, de les orienter et les sensibiliser pour éviter l'abus d'achat à l'approche du mois sacré, en soulignant que le conseil primordial de rationalisation de la consommation donné aux stagiaires consiste en l'élaboration de listes avant de faire les emplettes et à ne pas céder à la tentation, a-t-il suggéré. L'orateur a également mis en garde contre les risques de surconsommation pour la santé, le psychique et le budget familial, en affirmant que la rationalisation de la consommation épargne aux familles algériennes des désagréments. Ce stage sera généralisé à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oran dans les prochains mois, a-t-il annoncé, appelant les comités de quartiers et des communes à s'impliquer dans cette démarche dont l'impact ne peut être que positif, a-t-il souligné.

Des chiens errants envahissent la ville de Dréan

Les habitants de la ville de Dréan, située à l'ouest d'El Tarf, ne cessent de dénoncer la prolifération dangereuse de meutes de chiens errants menaçant les habitants de cette localité, notamment durant la nuit. Devant cette situation, les citoyens et particulièrement les enfants n'osent plus s'aventurer dans certains endroits, au risque d'être attaqués par ces animaux. Les lieux de prédilection de ces bêtes ne sont autres que les décharges sauvages qui envahissent les quartiers de la ville, où ils peuvent trouver de quoi assouvir leur faim, a indiqué un citoyen.

Une comédie musicale en plein centre commercial

Le chœur de l'université internationale Nelson Mandela a surpris les visiteurs d'un centre commercial en Afrique du Sud, en chantant plus de 20 morceaux différents. C'était, à la base, un samedi matin comme les autres pour les visiteurs du centre commercial Greenacres de Port Elizabeth, en Afrique du Sud. Mais les étudiants de l'université internationale Nelson Mandela ne l'entendaient pas de cette oreille. L'un d'eux s'est soudainement mis à chanter en plein milieu du centre, et il a vite été rejoint par ses camarades. Ce flash-mob, réalisé par l'agence Boomtown Strategic, était destiné à promouvoir l'établissement scolaire, qui est l'un des leaders de l'enseignement supérieur en Afrique du Sud. Les étudiants ont ainsi interprété plus de 20 morceaux différents, notamment les fameux *Fireworks* de Katy Perry et *You're the one that I want* de la comédie musicale *Grease*, et les visiteurs se sont laissés entraîner dans la danse.

BEACH-VOLLEY 2011 Benhalal-Boutefnouchet champions

La 3^e étape de la 17^e édition du circuit national de beach-volley masculin, organisée ce week-end par la Ligue de wilaya d'Alger, sous l'égide de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) en partenariat avec l'APC Alger-Centre et la DJSL Alger, au niveau de l'esplanade de la Grande Poste, a vu la participation de 16 paires sélectionnées des clubs de la division nationale ayant participé aux étapes précédentes, à savoir Boumerdès et Tlemcen. Après 24 matches joués lors du 1^{er} tour, puis 8 au second tour (sous les projecteurs), la paire Rachid Benhalal-Badredine Boutefnouchet (EN-A) a pris le meilleur en finale sur celle de l'USM Blida composée de Mahrez Badani-Hassen Dif sur le score de 2 sets 0 (21/17 et 21/19). Le public, nombreux dans les gradins et aux alentours, n'a pas regretté le déplacement de cette sacrée soirée estivale sur le sable de la placette de la Grande Poste, à laquelle était présents le représentant du MJS, Djaâfar Yefsah, le président de la FAVB, Mustapha Lemouchi, et le président de la Ligue d'Alger, Azzedine Braza, qui ont remis des récompenses financières selon le classement de chaque paire de la 1^{re} à la 16^e places.

Nacer Mustapha

MONDIAUX D'ATHLÉTISME DE CORÉE

Huit Algériens sélectionnés

La sélection algérienne d'athlétisme compte deux dames et six messieurs ayant réalisé les minima A et B pour les 13^{es} Championnats du monde d'athlétisme. On relève la présence de deux anciens mondialistes. Il s'agit de Tarek Boukensa (30 ans) qui va participer pour la 4^e fois à un Mondial, après celui de Paris (2003), Osaka (2007) (5^e en finale du 1500 m) et Berlin (2009), et de Baya Rahouli (32 ans) qui a participé aux Mondiaux des éditions de Séville (1999), Paris (2003), et Helsinki (2005). Bouras (24 ans), Aboud (30 ans), Hadj Lazib (28 ans), Mihout (27 ans) et Brahimi (26 ans) feront leur baptême du feu. La Fédération algérienne d'athlétisme a innové cette saison, puisqu'elle est revenue sur les minima B pour les athlètes ayant plus de 23 ans. L'on se rappelle qu'en 2009, le marcheur Ali Amrouche, qui avait réalisé les minima B, n'avait pas été retenu pour Berlin au motif qu'il avait «dépassé» 23 ans de 15 jours. Cette année, tout semble «cool», dans la mesure où même les athlètes aux minima B sont invités au Mondial sans souci. Mieux encore, même les minima A réalisés au SATO avec le chronométrage manuel ont été pris en compte. Pour cela, les Mondiaux de Corée ne seront qu'une simple participation pour les athlètes algériens. Sauf pour Bouras et Bouraâda qui figurent au top 10 mondial. Un degré moindre pour la revenante Baya Rahouli, qui commence progressivement à retrouver ses marques. Les sélections algériennes vont se préparer en France au début du mois d'août. A noter que le championnat

d'Algérie «Open Tayeb Chaa Mgezzi» aura lieu demain et après-demain au SATO. Est-ce que les Manseur Nadjim et autres saisiront leur dernière chance pour réaliser les minima A ou B ?

ABOUD ET MIHOUT BONS POUR LE MONDIAL

Avant le titre de champion du monde, remporté samedi par la sélection militaire de football face à l'Egypte, deux autres athlètes militaires, Rabah Aboud et Mounir Mihout se sont distingués, la veille, au cours de la finale du 5000 m des 5^{es} Jeux mondiaux militaires qui se sont achevés hier (dimanche). Les deux coureurs algériens, qui ont terminé respectivement 5^e (13'19") et 6^e (13'19" 73/100) ont réalisé largement les minima A, fixés par l'IAAF dans l'épreuve du 5000 m. Les fondeurs algériens ont profité de la densité de la course dont la médaille d'or est revenue au Kényan Kiptoo Mark (13'06"19),



PHOTO: D. R.

suivi de son compatriote Kiprop Vincent (13'6" 31/100). Aboud et Mihout participeront ainsi pour la première fois aux 13^{es} Championnats du monde, prévus à Daegu (Corée du Sud) du 24 août au 4 septembre. Faut-il rappeler que lors des 5^{es} Jeux mondiaux qui ont été survolés par le Brésil avec 105

médailles dont 42 en or, l'Algérie s'est adjugé six médailles, soit une or (football), 2 en argent, dont une en athlétisme, œuvre de Nima Issam (16,49 m), et une décrochée en finale par le boxeur Mohamed Amine Ouadahi (54 kg), et enfin trois en bronze, décrochées respectivement par les athlètes Imad Touil (3'41" 24/100 sur 1500 m), Chadi Abelkader (- 60 kg) et par l'équipe algérienne de judo.

Chafik B.

LA LISTE DES SÉLECTIONNÉS

Minima A : Larbi Bouraâda (décathlon), Rabah Aboud (5000 m), Mounir Mihout (5000 m), Tarek Boukensa (1500 m), Taoufik Makhoulfi (1500 m), Zahra Bouras (800 m), Baya Rahouli (triple saut).

Minima B : Othmane Hadj Lazib (110m haies), Mahfoud Brahimi (800 m).

MONDIAL DE VOVINAM VIET-VO-DAO

L'EN à Hô Chi Minh-Ville

La sélection nationale de vovinam viet-vo-dao, qui s'est envolée jeudi à destination du Vietnam pour participer au 2^e Championnat du monde de vovinam viet-vo-dao, a vécu l'enfer pour atteindre la capitale Hô Chi Minh-Ville, via Pékin (Chine). La délégation algérienne, composée de 20 personnes, conduite par Rafik Toudaft, a pris un vol régulier, via Pékin. Tout était prêt après la réservation faite par le MJS, mais une fois à Pékin et avant de rejoindre Hanoi, 8 personnes de la délégation ont sauté du système informatique. Les responsables ont dû faire des pieds et des mains pour régler cet imprévu qui a causé un grand retard à la délégation algérienne. La compétition se déroule en effet du 25 au 31 juillet.

Ce Mondial 2011 verra la participation de 400 athlètes représentant 14 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Europe et d'Asie. Selon le coach national, Mohamed Djouadj, «16 athlètes ont été retenus pour ces joutes dont une fille (Louisa Maklet). Il y a aussi deux athlètes qui prendront part pour la première fois à une aussi importante compétition internationale.» Djouadj ajoutera : «L'EN a participé précédemment à trois Coupes du monde, à savoir celles organisées en France en 2002, en Algérie en 2006 et l'année dernière en Allemagne, et à chacune de ses participations, elle a réalisé de belles prestations.» L'Algérie veut donc rééditer les mêmes performances, sinon faire mieux au Vietnam.

Nacer Mustapha



SSANGYONG

S.A.R.L. EMIN AUTO Le spécialiste du 4x4 sud coréen

Disponible
en 4x4 & 4x2

2 ANS OU 100 000KM DE GARANTIE



PRODUIT
SUD-CORÉEN

Direction Commerciale:
Tél:00213.21 24 96 14-24 93 24
00213.21 24 94 59-24 95 48
Fax:00213.21 24 66 66-24 93 33

à partir de 1.200.000DA PRIX
LICENCE MOUDJAHIDINE

POSSIBILITE DE
Leasing

SERVICE APRES VENTE ET PIECES DE RECHANGE ASSURES 24/24H
SUR TOUT LE RESEAU SSANGYONG SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



LE RAMADHAN MOIS DU JEÛNE ET DE LA CONSOMMATION



BOUMERDÈS

Multiplication des attentats à la bombe sur la RN12

Pas moins d'une dizaine d'attentats terroristes ont été perpétrés, ces derniers mois, sur l'axe routier reliant Boumerdès à Tizi Ouzou. Les groupes armés écument les massifs de la région ne ratent aucune occasion pour frapper et faire montre de leur capacité de nuisance. Dans la soirée d'avant-hier, une bombe artisanale a explosé entre Isser et Bordj Menaïel, à 25 km à l'est de Boumerdès. L'engin mortel était enfoui au bord de la RN12, à hauteur

du lieu-dit La Capère ; il a été actionné à distance quelques minutes après le passage d'une patrouille mobile des forces de sécurité. Nos sources indiquent qu'aucun dégât n'a été causé par cet acte terroriste, qui intervient une semaine après le double attentat kamikaze commis contre le siège de la sûreté urbaine de Bordj Menaïel et qui a coûté la vie à un policier et un éboueur de la commune. Le 3 juillet, une bombe artisanale a explosé avant le passage de la délégation officielle conduite

par le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme. Le 5 juin, les terroristes de l'ex-GSPC ont tué quatre éléments de la BMPJ entre Naciria et Bordj Menaïel. Cette escalade de la violence, qui rappelle les années de braise, suscite de vives inquiétudes au sein de la population. De nombreuses autres attaques ont été signalées sur le tronçon routier reliant Si Mustapha à Tidjelabine, causant de nombreuses victimes dans les rangs des forces de sécurité.

Le 13 avril, deux citoyens et un policier ont été blessés lors d'une embuscade dressée au lieu-dit Hai Ellouze, à 2 km à l'est de Tidjelabine. Un mois auparavant, un commandant de l'ANP avait trouvé la mort dans l'explosion d'une bombe près de la brigade de gendarmerie de Thénia, sur la RN5. Un endroit qui a été le théâtre de deux actes similaires, dont le dernier en date ciblait une délégation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, le 28 novembre 2010. **R. K.**

EL DJAZAR (BATNA)

UN HOMME ÉGORGE SA FEMME

■ Une jeune femme de la wilaya de Batna a été victime d'un meurtre odieux commis, hier matin, par son mari. La victime, née en 1972, a été retrouvée atteinte de plusieurs coups de feu à la tête et au dos puis égoragée. Selon des sources locales de la machta de Madher,

dans la commune d'El Djazar, chef-lieu de la daïra, où a eu lieu le crime, l'homme aurait commis son forfait en présence de ses 6 enfants qui ont moins de 15 ans. Il a tiré sur sa femme avec son fusil de chasse avant de l'achever à l'arme blanche. Il s'est ensuite enfui

avec son fusil. Les gendarmes de la wilaya de Batna se sont immédiatement déplacés sur le lieu du crime et ont ouvert une enquête. Pour rappel, le mari, né en 1970, est un ancien détenu qui travaillait dans une usine de briques, dans la wilaya de M'sila. **Ferdous Rayan**

POINT ZÉRO

Le prix d'un homme sur le marché

Par Chawki Amari

Combien touche un maire ? 15 000 DA. Un ministre ? 300 000 DA, soit 20 fois plus. Le maire, aplati au niveau d'un serveur de café, est élu par la population ; le ministre, mieux payé qu'un professeur en nucléaire, est nommé par le régime, les salaires découlant de cette fonction de représentation. N'était la chaleur ramollissante, on pourrait polémique longtemps sur cette problématique ou sur le dernier code communal qui réduit encore plus les prérogatives d'un maire élu au profit d'un chef de daïra ou d'un wali, tous deux cooptés par le système, pour rendre compte de quelle façon le régime tente d'intégrer la représentation populaire et le vote démocratique dans l'organigramme de la rente et des chasses gardées. Mais de manière générale, puisque la question du salaire est devenue la préoccupation économique centrale – au détriment de celle « mais qui produit quoi ? » – il faut bien revenir aux origines du mal. Les

autorités aiment souvent affirmer avec une générosité feinte, la main sur le cœur et l'autre dans le double fond de la poche, que réévaluer les salaires dans un pays où le coût de la vie a été multiplié par 10 en 10 ans créera de l'inflation non maîtrisable. C'est sûrement vrai, même si la seule manière de lutter contre l'inflation n'est pas de fabriquer des salariés pauvres mais d'installer une véritable économie productive. Il faut donc, comme dans tout cas de déshydratation sévère, revenir à la source. Qui a déclenché la question du salaire ? Ce n'est autre que le président Bouteflika qui a décidé, unilatéralement, d'augmenter les salaires des députés et sénateurs pour faire passer son troisième mandat alors que ceux-ci n'avaient rien demandé. Ni grève, ni émeute, ni revendication. Ils sont passés à 300 000 DA mensuels, déclenchant un paradoxe salarial : ceux qui en font le moins sont ceux qui gagnent le plus. Le reste n'est que conséquence.

COMMENTAIRE

Impardonnable crime

Par Tayeb Belghiche

On disait que nos hôpitaux sont des mouiroirs. Il semble que la tendance est à l'aggravation. A l'image de tous les autres secteurs, celui de la santé est, lui aussi, dans un état dramatique. Les médecins et les pharmaciens ne cachent plus leur colère et leur désenchantement. Malgré leur cri d'alarme, les pouvoirs publics font la sourde oreille. Pourtant, la situation est très grave. De jour en jour, on constate l'absence de médicaments, dont certains nécessaires pour les maladies chroniques comme celles du cœur, le diabète, la tension. Il arrive que des gens meurent parce que ces médicaments ne sont plus disponibles.

Le ministère de la Santé a trouvé les boucs émissaires pour dégager sa responsabilité. Il accuse les importateurs de médicaments de provoquer les pénuries, comme si ces derniers étaient de l'oignon ou de la pomme de terre sur lesquels les spéculateurs agissent à leur guise. L'accusation est très grave, mais elle manque de crédibilité. Si elle s'avérait vraie, ce serait un acte criminel passible des tribunaux dans la mesure où cette pénurie est cause de morts d'hommes, de femmes et d'enfants. Or, jusqu'à preuve du contraire, aucune action judiciaire n'a été ouverte contre une quelconque officine ; aucune sanction administrative n'a été prise ; aucun agrément n'a été retiré. En fait, le secteur de la santé est géré par la démagogie, le tape-à-l'œil et les faux-fuyants.

On l'a vu lors de la grève des médecins résidents. Les autorités ont géré la situation par le mépris, sans penser un instant aux malades qui croussaient dans les hôpitaux. La santé de la population est le dernier de leurs soucis. Le pouvoir aurait bien pu dégager des enveloppes pour parer aux pénuries et sauver ainsi la vie de milliers de citoyens. Il préfère penser à construire une mosquée pour des milliards de dollars, comme si la protection de la population n'est pas un devoir sacré. Le pouvoir pense à l'au-delà avec l'argent du contribuable, bien sûr, mais il est totalement en déphasage avec les aspirations du peuple qui, comme l'a dit le défunt président Houari Boumediène, n'a nullement envie « d'aller au paradis la ventre creux ». Après tout, ce ne sont que des Algériens qui meurent, se disent ceux qui sont en train de dilapider leurs richesses. Ce peuple n'est-il pas le cobaye de ses dirigeants depuis 1962 ? Il faut espérer qu'un jour ou l'autre, ils rendront des comptes. Il n'est pas interdit de rêver. Il n'y a qu'à voir la Tunisie et l'Égypte.

KHEMIS MILIANA (AÏN DEFLA)

UN CRIME ODieux EN PLEIN JOUR

■ Le quartier périphérique de Soufay, au sud-est de la commune de Khemis Miliana, a été le théâtre d'un crime horrible, hier matin, a-t-on appris de sources sécuritaires. Des individus se sont attaqués à un quadragénaire attablé dans un café, lui assénant des coups au moyen d'un marteau, selon des sources locales. Pris de panique, le malheureux a tenté de fuir, mais a vite été rattrapé ; il n'a pu échapper à ses poursuivants. Les agresseurs présumés ont fini par l'achever à l'arme blanche, à quelques mètres d'une pharmacie, a indiqué la même

source. Le défunt, originaire de la commune de Aïn Soltane, a été aussitôt évacué vers l'EPH de Khemis Miliana. A signaler que les éléments de la police judiciaire ont réussi à arrêter l'auteur présumé de ce crime, un résident de Khemis Miliana âgé de 46 ans, tandis que ses complices sont activement recherchés, a-t-on appris de même source. Une parcelle de terre litigieuse serait à l'origine de cet acte odieux, d'après les informations en notre possession. La BMPJ de Khemis Miliana a ouvert une enquête. **Aziza L.**